

Cahiers ODena

Au croisement des savoirs

Cahier n° 2014-01

Les Autochtones et la ville : enjeux, défis et pistes de solution à Val-d'Or et à Senneterre

**Une journée de réflexion collective afin
de promouvoir l'action concertée et les
initiatives partenariales**

Ioana Comat, Carole Lévesque, Nathalie Fiset,
Stéphanie Chiasson, Michael Deetjens et Édith Cloutier

Val-d'Or et Montréal 2014



REGROUPEMENT
DES CENTRES D'AMITIÉ
AUTOCHTONES DU QUÉBEC



Réseau de recherche et de connaissances
relatives aux peuples autochtones

INRS
Université d'avant-garde



Cahiers ODENA. Au croisement des savoirs

Cahier ODENA n° 2014-01. Synthèse de l'atelier et revue documentaire

Titre : *Les Autochtones et la ville : enjeux, défis et pistes de solution à Val-d'Or et à Senneterre*

Une journée de réflexion collective afin de promouvoir l'action concertée et les initiatives partenariales

Auteurs : Ioana Comat, Carole Lévesque, Nathalie Fiset, Stéphanie Chiasson, Michael Deetjens et Édith Cloutier

Éditeur : Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

Lieu de publication : Montréal

Date : 2014

Ioana Comat

Candidate au doctorat, département de géographie, Université Laval. Stagiaire du réseau DIALOG

Carole Lévesque

Professeure, Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société

Nathalie Fiset

Chargée de projets, Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

Stéphanie Chiasson

Candidate à la maîtrise, département d'anthropologie, Université de Montréal. Stagiaire du réseau DIALOG

Michael Deetjens

Candidat au doctorat, département de géographie, Université de Montréal. Stagiaire du réseau DIALOG

Édith Cloutier

Présidente du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec; directrice du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

Éditique

Céline Juin, INRS, Centre Urbanisation Culture Société

Révision linguistique

Catherine Couturier, INRS, Centre Urbanisation Culture Société

Diffusion

DIALOG. Le Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones

Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société

385, rue Sherbrooke Est

Montréal, Québec, Canada H2X 1E3

reseaudialog@ucs.inrs.ca

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

225, Chef Max Gros Louis

Wendake, QC G0A 4V0

infos@rcaa.q.info

Organisme subventionnaire

L'Alliance de recherche ODENA est subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

Université d'accueil du Réseau DIALOG et de l'Alliance de recherche ODENA



ISSN : 2291-4161 (imprimé)

ISSN : 2291-417X (en ligne)

Dépôt légal : 2014

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada



L'Alliance de recherche ODENA, à l'avant-garde de l'innovation sociale, offre des avenues alternatives dans la compréhension et la réponse aux défis individuels et sociétaux des Premiers Peuples au sein des villes du Québec. ODENA réunit des représentants de la société civile autochtone et des chercheurs universitaires engagés dans une démarche de coconstruction des connaissances afin d'améliorer la qualité de vie des Autochtones des villes et de renouveler les relations entre les Premiers Peuples et les autres citoyens du Québec dans un esprit d'égalité et de respect mutuel.

ODENA est une initiative conjointe de DIALOG — Le réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones et du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec; elle est financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (Programme des Alliances de recherche universités-communautés, 2009-2014). Nouvelle alliance de recherche partenariale et interdisciplinaire, ODENA vise à soutenir le développement social, économique, politique et culturel de la population autochtone des villes québécoises et à mettre en valeur l'action collective des centres d'amitié autochtones du Québec. Cette alliance privilégie la recherche de proximité, le partage continu des savoirs et leur inscription directe dans les initiatives de reconstruction sociale mises de l'avant par les instances autochtones concernées. Les chercheurs et partenaires autochtones de l'Alliance ODENA entretiennent quatre objectifs de recherche et d'action :

- Tracer un portrait d'ensemble de la situation sociale, économique, culturelle, politique et juridique des Autochtones des villes afin de se doter de nouveaux indicateurs et de nouveaux mécanismes pour planifier l'action.
- Caractériser et évaluer, à l'échelle de chacun des centres, les pratiques et les programmes afin de modeler l'offre de services et de renforcer les capacités.
- Comprendre les défis actuels en matière de pauvreté, de santé, de racisme, de discrimination, d'exclusion, d'inégalité et d'insécurité afin de diversifier et de consolider les interventions en développement social.
- Identifier les conditions d'une nouvelle participation citoyenne et mettre en valeur l'action collective autochtone.

Partenaires | Partners



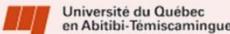
INRS
Université d'avant-garde



DIALOG
Réseau de recherche et de connaissances
relatives aux peuples autochtones
Aboriginal Peoples Research and
Knowledge Network



REGROUPEMENT
DES CENTRES D'AMITIÉ
AUTOCHTONES DU QUÉBEC



Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue



CICO CENTRE INTERNATIONAL
DE CRIMINOLOGIE COMPARÉE



Centre d'amitié
autochtone
de Val-d'Or



Val-d'Or
Native
Friendship
Centre



Centre d'amitié
autochtone
de Sept-Îles



Centre d'amitié
autochtone du
Saguenay



Centre d'amitié
Eénoou de
Chibougamau



Centre d'amitié
autochtone de
Lanaudière



Centre d'amitié
autochtone de
Montréal



Centre d'amitié
autochtone de
La Tuque



Centre d'entraide
et d'amitié
autochtone de
Senneterre



NATIONAL
ASSOCIATION OF
FRIENDSHIP
CENTRES



| Table des matières |

Introduction	1
Section 1 : Les centres d'amitié autochtones au Québec. Acteurs incontournables du développement social, économique et culturel et de la prospérité des villes québécoises	7
1.1 Le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or.....	7
1.2 Les grands dossiers du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	9
1.3 Le Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	17
1.4 Les grands dossiers du Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre.....	19
1.5 Les dossiers communs du CAAVD et du CEAAS	21
Section 2 : La journée d'échange et de réflexion du 30 janvier 2014	25
2.1 Allocutions d'ouverture.....	25
2.2 Premier panel : Enjeux et défis. <i>Un regard sur les réalités en matière de cohabitation, d'éducation, de services sociaux et de développement durable</i>	26
2.3 Second panel : Pistes de solution. <i>Une vision partagée du vivre-ensemble</i>	31
2.4 Enjeux et défis de l'émergence d'une société civile autochtone au Québec.....	37
2.5 Atelier <i>Tout le monde en parle</i>	40
2.6 Faits saillants	47
2.7 Expressions artistiques et témoignages	50
ANNEXES	53
Annexe A : Participants Participantes.....	54
Annexe B : Programme du 30 janvier 2014.....	58
Annexe C : Fiches d'information sur Val-d'Or.....	59
Annexe D : Fiches d'information sur Senneterre	64
Annexe E : Couverture médiatique.....	69



| Introduction |

Une invitation

La présence des Autochtones dans la ville est indéniable, et elle continue d'augmenter au fil des années. Or, les membres des Premiers Peuples en milieu urbain sont exposés à d'importants défis liés à la réalisation de leurs aspirations et à leur participation pleine et entière à la vie citoyenne, économique, politique et communautaire. Soucieux de maximiser la portée des efforts de chacun et de mieux répondre aux besoins et aux aspirations d'un segment en pleine croissance de la population québécoise, le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec a mis sur pied une série de forums urbains dans les villes où des centres d'amitié sont implantés. Ces rendez-vous locaux visent le renforcement des partenariats et la mobilisation vers des stratégies communes pour améliorer les conditions de vie des Autochtones en milieu urbain. Les résultats de ces démarches s'inscrivent dans le renouvellement de la Stratégie pour les Autochtones en milieu urbain (SAMU) du ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. Le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or invite donc ses partenaires du monde municipal et économique, du réseau de la santé et des services sociaux, du milieu communautaire et de la justice à ce grand rendez-vous qui se veut une occasion d'entendre différentes perspectives et de s'exprimer sur les enjeux, les défis, ainsi que sur des pistes de solution qu'impose l'émergence d'une société civile autochtone dans la ville.

La direction et le personnel du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

Mise en contexte

Le présent document rend compte de la journée d'échange et de réflexion organisée par le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVD), avec la collaboration de l'Alliance de recherche ODENA, du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ), du Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre (CEAAS) et du ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) autour du thème des présences autochtones dans la ville. Bien que la rencontre ait été mise en œuvre à partir de Val-d'Or, les préoccupations soulevées concernaient également la présence autochtone dans la ville de Senneterre. Intitulé « Les Autochtones et la ville : enjeux, défis et pistes de solution », l'évènement a réuni des acteurs locaux, des intervenants, et des décideurs publics gravitant tant dans les sphères de la santé, des services sociaux, de l'éducation que du développement économique et du monde culturel. On notait également une forte participation d'acteurs politiques, qu'ils soient non-autochtones (instances municipales et provinciale) ou Autochtones, comme l'illustre la participation de membres du Conseil de bande de Kitcisakik ou encore celle du directeur des services de soutien gouvernementaux de l'Administration régionale crie. Conformément à leurs responsabilités professionnelles, Autochtones et non-autochtones ont été amenés à partager leur vision de la cohabitation tout en présentant les priorités caractéristiques de leur secteur d'activités. Cette journée s'est tenue le 30 janvier 2014 dans les locaux du pavillon des Premiers-Peuples de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) à Val-d'Or.

Cette journée d'étude s'inscrivait également dans le contexte de la refonte de la Stratégie fédérale pour les Autochtones en milieu urbain (SAMU). En ce sens, les échanges de la journée ont contribué à faire émerger les besoins des participants/participantes et à identifier des pistes de solution concrètes destinées à y répondre, le tout afin de servir le mieux-être et

la qualité de vie des Autochtones en ville. C'est d'ailleurs en réponse à cette conjoncture particulière que le même type de forum local est présentement organisé dans toutes les villes québécoises où est établi un centre d'amitié autochtone, une mobilisation permettant d'identifier les enjeux balisant la trajectoire des présences autochtones urbaines au Québec afin de coordonner l'action collective dont le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec est le porte-parole officiel.

Les grands objectifs de la journée

- Réunir les représentants des instances politiques, économiques, éducatives et communautaires concernées par la présence autochtone à Val-d'Or et à Senneterre;
- Favoriser la prise de parole chez les partenaires des centres d'amitié autochtones concernés;
- Susciter l'échange entre ces acteurs provenant des instances municipales et régionales, et des communautés autochtones environnantes;
- Faire connaître les initiatives conjointes mises de l'avant dans différents domaines et prendre acte de leur potentiel d'innovation;
- Encourager l'exploration de nouvelles avenues de convergence et de collaboration entre Autochtones et non-autochtones.

Contenu du rapport

Le présent document se compose de deux sections principales. La première section vise essentiellement à situer le rôle et les actions du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or et ceux du Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre, de même que les dossiers communs aux deux centres. La seconde section propose une narration des propos et discours prononcés lors de la rencontre du 30 janvier 2014. Dans la mesure du possible, le rythme des échanges a été conservé afin de rendre compte de la portée des questionnements et des informations fournies par les participants et participantes.



L'assemblée. Crédit photo : Paul Brindamour

La population autochtone dans les villes du Québec

Une cinquantaine de villes comptent de nos jours une population autochtone relativement nombreuse, parmi lesquelles on retrouve de grands centres et des pôles régionaux tels que Montréal, Québec, Trois-Rivières, Gatineau, Baie-Comeau, Val-d'Or et Saguenay. Seize fois plus importante en 2008 qu'elle ne l'était en 1980, cette population s'est accrue en moyenne de 70 % entre 2001 et 2006 et représente plus de 60 % de la population autochtone totale de la province. Dans une ville comme Val-d'Or, la population autochtone a augmenté de 270 % entre 1996 et 2006 (Statistique Canada 2008). C'est également une population diversifiée puisqu'elle se compose de personnes issues des Premières Nations, du peuple inuit et du groupe métis. Tous groupes confondus, il est possible d'estimer en 2014 qu'au moins 80 000 personnes autochtones résident, de manière temporaire ou permanente, dans les villes et villages du Québec; quelque 70 % se retrouveraient en région alors que Montréal et Québec accueilleraient 30 % d'entre elles.

Ce chiffre de 80 000 personnes correspond approximativement à 60 % de la population autochtone totale du Québec. Il a été estimé à partir des données suivantes agrégées : 1) la somme des personnes qui ont déclaré une identité autochtone (Indiens des Amériques, Métis et Inuit) lors du recensement canadien de 2006 (108 425 personnes); la population des communautés autochtones qui n'ont pas répondu au recensement de 2006, estimée à partir des données du Registre des Indiens du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (quelque 25 000 personnes). Le 60 % correspond grosso modo à la proportion moyenne canadienne de la population autochtone qui ne réside pas sur réserves; dans le cas du Québec, cette proportion est souvent estimée à la baisse compte tenu des difficultés liées à l'enregistrement. Par ailleurs, ces estimations ne tiennent pas compte d'une population autochtone « flottante » qui échappe aux diverses compilations démographiques et que l'on peut estimer approximativement entre 15 000 et 25 000 personnes. De plus, à la faveur de la mise en application de la *Loi sur l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au registre des Indiens* (2010) le dénombrement de la population autochtone du Québec et du Canada dans les villes a été modifié à la hausse.

Source : Lévesque Carole et Édith Cloutier. 2013. Les Premiers Peuples dans l'espace urbain au Québec : trajectoires plurielles, in S. Gervais, M. Papillon et A. Beaulieu (dir.), *Les Autochtones et le Québec. Des premiers contacts au Plan Nord* : 281-296. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

La population autochtone à Val-d'Or : quelques éléments d'information

- **Entre 1996 et 2006, la population autochtone de la ville de Val-d'Or a plus que doublé :** cette population se chiffrait à 345 en 1996 alors qu'elle se chiffre à 805 personnes en 2006. De même, la proportion de la population autochtone par rapport à la population totale de la ville a pratiquement doublé, passant de 1,4 % à 2,6 %.
- **Les femmes autochtones sont en meilleure situation d'emploi que les hommes dans la ville de Val-d'Or :** leur taux de chômage y est bien inférieur en 2006 (11,1 % contre 17,4 %) et leur taux d'emploi est un peu plus élevé (55,4 % contre 53,5 %).

Note : La fiche d'information placée en annexe du présent rapport fournit des informations détaillées au regard de la situation socioéconomique de la population autochtone à Val-d'Or et dans la région environnante.

La population autochtone à Senneterre : quelques éléments d'information

Une hausse importante des effectifs : la population autochtone à Senneterre a augmenté de 90 % entre 2001 et 2006, passant de 135 personnes à 235 personnes. En 2006, la proportion de la population autochtone représente 8 % de la population totale de la ville, également en hausse.

Une forte majorité d'hommes dans la population autochtone de Senneterre : les hommes représentent 61,7 % des effectifs de la ville en 2006, mais essentiellement chez les enfants de moins de 15 ans alors qu'ils sont trois fois plus nombreux que les femmes.

Note : La fiche d'information placée en annexe du présent rapport fournit des informations détaillées au regard de la situation socioéconomique de la population autochtone à Senneterre et dans la région environnante.

La Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain

Élaborée en 1997 pour une première mise en œuvre dès 1998, la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain (SAMU) a été renouvelée une première fois en 2007 pour une période de 5 ans avec un budget de 68,5 M\$. Cet élargissement, à la fois en termes de mandat et de crédits, fut justifié par la nécessité de répondre aux besoins croissants des Autochtones résidant dans les villes. Il s'agit en effet de l'objectif ultime de la SAMU, qui vise à réduire l'écart de niveau de vie entre les Autochtones et les autres Canadiens. Concrètement, et dans un premier temps, le budget de la SAMU a surtout servi à soutenir des projets pilotes de partenariat dans huit grands centres urbains identifiés en 1998 (Vancouver, Calgary, Edmonton, Saskatoon, Regina, Winnipeg, Toronto et Thunder Bay). En 2012, son mandat a été prolongé pour deux autres années (27 M\$) (AADNC 2013), ce qui a permis notamment d'ajouter Montréal aux villes précédemment ciblées. Longtemps administrée par le Bureau de l'interlocuteur fédéral (BIF), la SAMU est aujourd'hui placée sous la responsabilité du ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC), qui gère trois volets du Programme des Autochtones anciennement administrés par Patrimoine Canada, à savoir le Programme des centres d'amitié autochtones, Connexions culturelles pour la jeunesse autochtone et Jeunesse Canada pour les Autochtones en milieu urbain.

La SAMU se présente aujourd'hui comme un « outil de collaboration entre le gouvernement fédéral et les autres gouvernements, la collectivité autochtone urbaine et les divers intervenants » avec comme finalité d'« améliorer les connaissances et les compétences pratiques des Autochtones vivant en milieu urbain et des collectivités autochtones urbaines de façon à leur permettre de tirer profit des possibilités économiques » (AADNC 2013 : 44). Parce que sa formule partenariale repose sur l'implication d'acteurs institutionnels locaux porteurs de projets plutôt que sur la gestion catégorielle des populations par certaines instances gouvernementales, la SAMU est en mesure de contribuer au renforcement des capacités organisationnelles et de l'expertise des institutions autochtones œuvrant dans les villes et pôles urbains du pays.

Source :

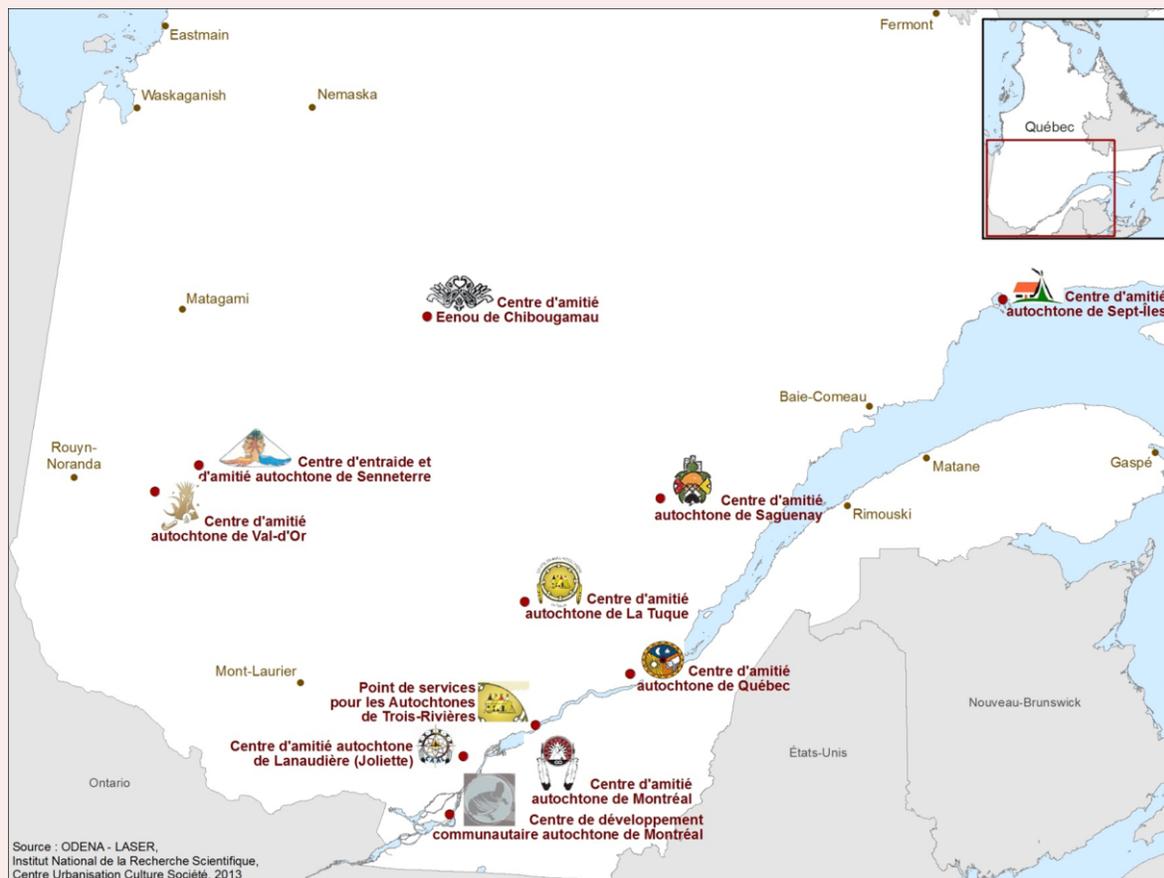
Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC). 2013. *Budget des dépenses 2013-2014. Rapport sur les plans et priorités*. Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, Ottawa. <http://www.aadnc-aandc.gc.ca/...>, Consulté le 2014-02-26.

Alderson-Gill & Associates Consulting. 2005. *Évaluation formative des projets pilotes de la stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain*. Projet de rapport définitif. Présenté au Bureau de l'Interlocuteur fédéral Affaires indiennes et du Nord Canada, Ottawa. <http://www.aadnc-aandc.gc.ca/...>, Consulté le 2014-02-27.

Le mouvement des centres d'amitié autochtones au Québec

Le mouvement des centres d'amitié autochtones existe depuis plus de 60 ans à travers le Canada. Quelque 120 centres d'amitié autochtones ont été mis sur pied depuis le début des années 1950. Dix centres d'amitié sont établis au Québec. Les centres d'amitié sont des lieux de rencontre et des agences de services établis dans différentes villes au bénéfice de la population autochtone de toutes provenances et de toutes origines. Ils ont été mis sur pied afin de pallier le manque de ressources disponibles pour la population autochtone qui ne réside pas au sein des réserves. Au fil du temps, ils sont devenus des catalyseurs d'action et de solidarité incontournables pour la population autochtone urbaine, des lieux d'apprentissage et de formation, des carrefours où on intervient autant en matière de logement que de santé et d'éducation, autant en matière de pauvreté que d'aide aux devoirs et de soutien pour les aînés. Le personnel des centres travaille quotidiennement à favoriser une meilleure compréhension des enjeux, défis et problématiques auxquels sont confrontés les Autochtones citadins, non seulement auprès des citoyens du Québec, mais aussi auprès de leurs concitoyens autochtones vivant en communauté. Une philosophie holistique qui préconise à la fois l'autonomisation des individus et l'appartenance à un projet collectif sous-tend la mission des centres. En plaçant l'individu au cœur de toute initiative, on privilégie l'accomplissement personnel et l'acquisition de compétences plutôt que l'assistanat. De la même manière, l'engagement des centres au regard du développement social et économique puise dans les principes de l'économie sociale par la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement destinés à accroître l'employabilité des individus et par la combinaison d'activités sociales, économiques et éducatives afin de contrer la pauvreté et l'exclusion.

Les centres d'amitié autochtones à travers le Québec



Section 1 : Les centres d'amitié autochtones au Québec. Acteurs incontournables du développement social, économique et culturel et de la prospérité des villes québécoises

1.1 Le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

Le CAAVD a été créé en 1974, afin de répondre aux besoins des Autochtones de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, par une poignée de personnes visionnaires qui souhaitent faire face ensemble à l'adversité, à l'isolement et au manque de ressources et de services pour les personnes autochtones des villes. Quarante ans plus tard, le CAAVD est devenu un pilier du mouvement des centres d'amitié autochtones au Canada et un modèle d'innovation sociale reconnu en milieu autochtone comme en milieu non autochtone. Les programmes et services du Centre concernent la santé individuelle, familiale et communautaire, les services sociaux et psychosociaux, l'accueil et l'hébergement des patients en provenance des communautés cries de la Baie-James et des communautés algonquines de l'Abitibi-Témiscamingue, l'éducation, le développement des compétences, le logement, la culture, l'engagement citoyen et les loisirs des jeunes et des familles. L'offre de services, qui mise sur les forces et les capacités des individus, est rendue possible grâce à différents programmes gouvernementaux, mais aussi grâce à des formules d'autofinancement. Le CAAVD est une entreprise d'économie sociale qui fait sa marque dans la région et qui contribue à la prospérité de la ville de Val-d'Or. Plus de 100 personnes sont aujourd'hui à l'emploi de CAAVD, ce qui fait du centre le plus important employeur autochtone de la région. Le personnel regroupe de nombreux intervenants, des organisateurs communautaires, des travailleurs de proximité et des travailleurs sociaux, du personnel médical avec la clinique Minowé (infirmière et médecin), des conseillers en emploi, des éducatrices et des animateurs, dont la majorité est autochtone.



Le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or. Crédit photo : Paul Brindamour

Le Centre se voue au mieux-être, à la justice et à l'inclusion sociale de la population autochtone, tout en favorisant et en soutenant la cohabitation harmonieuse avec les autres citoyens. Ses services sont regroupés en trois secteurs (développement communautaire, développement social, économie sociale), et s'adressent aux enfants, aux jeunes, à la famille et aux aînés. Le Centre met de l'avant des stratégies novatrices et proactives et s'impose comme un chef de file de la société civile autochtone au Québec. Reconnu dans son milieu pour ses actions mobilisatrices, le CAAVD est régulièrement sollicité pour la présentation de la spécificité autochtone lors de différents événements sur la scène locale ou régionale. Le partage et l'appropriation de la culture autochtone par la langue, les traditions, les valeurs, l'artisanat ou la musique, en tant que source de fierté et de richesse collective, sont au cœur de tous les services offerts par le Centre ainsi que de ses activités quotidiennes.

En 2010, le CAAVD a innové en mettant sur pied la Clinique Minowé, une clinique multiservice dont l'existence résulte d'un partenariat original avec le Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or (CSSSVO) et le Centre Jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue (CJAT). La Clinique Minowé (« être en santé » en langue anishnabe) a été créée en réponse au besoin exprimé par la population autochtone d'avoir accès à des services psychologiques et des soins de santé culturellement adaptés, respectueux des expériences de vie et des héritages, en particulier de celui des pensionnats indiens. Ce modèle novateur de prestation de services intégrés de santé et de services sociaux pour les Autochtones en milieu urbain a été reconnu en décembre 2012 par le Conseil canadien de la santé comme une pratique exemplaire en matière de sécurisation culturelle¹.



Maude Grenier et la petite Danika Gravelle à la clinique Minowé.
Crédit photo : Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

¹ Conseil canadien de la santé (CCS). 2012. *Empathie, dignité et respect. Créer la sécurisation culturelle pour les Autochtones dans les systèmes de santé en milieu urbain*. Conseil canadien de la santé, Ottawa.

1.2 Les grands dossiers du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

Améliorer l'accès aux services de santé et favoriser la sécurisation culturelle **La Clinique Minowé**

Orientations

Dans un contexte de très faible fréquentation des services du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or (CSSSVO) par les Autochtones, l'objectif est d'atténuer les inégalités sociales en proposant un accès aux services de santé et aux services sociaux dans une perspective culturellement adaptée. La Clinique Minowé vise ainsi à : 1) réduire les écarts en matière de santé entre la population autochtone des villes et le reste de la population québécoise et canadienne; 2) améliorer l'accès aux services psychosociaux; 3) trouver des solutions efficaces et durables aux difficultés et aux problèmes sociaux (toxicomanie, délinquance juvénile, abandon scolaire, itinérance, détresse, chômage, pauvreté); 4) offrir des programmes et activités de prévention (modes de vie sains, développement de l'enfance, compétences parentales, réussite scolaire); 5) réduire le nombre de cas de signalement et de placement d'enfants autochtones.

Mission

La Clinique compte sur une équipe multidisciplinaire composée d'une infirmière, d'un intervenant social et d'une coordonnatrice administrative, tout en étant appuyée par un médecin (pour les ordonnances collectives), un comité stratégique, un comité de liaison et un comité scientifique. La structure repose sur un modèle multiservice de prévention et de promotion de saines habitudes de vie et se destine à tous les Autochtones de la Vallée-de-l'Or. Son action se traduit par des services d'accueil, d'évaluation et d'orientation, tout comme elle permet la liaison entre le CSSSVO, le CJAT et le CAAVD, notamment grâce à des protocoles conjoints, des activités de formation, de transfert d'expertise et de support professionnel. Les populations les plus vulnérables font spécifiquement l'objet d'une attention soutenue grâce au déploiement de services de première ligne, de services destinés aux personnes présentant des dépendances, mais aussi des problèmes de santé mentale ou encore de santé physique (prévention des maladies chroniques de 1^{re} et de 2^e ligne). Enfin, depuis ses débuts, la Clinique Minowé offre des services aux jeunes et à leur famille, notamment aux jeunes en difficulté, par l'intermédiaire d'interventions psychosociales et de procédures d'accompagnement, ainsi que dans le cadre de la périnatalité.

Partenaires

- Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or (CSSSVO)
- Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue (CJAT)
- Avenir d'Enfants
- Alliance de recherche ODENA

Retombées

Depuis son ouverture en janvier 2011, la Clinique a ouvert 470 dossiers. En 2013, on y dénombre 2224 interventions auprès de 96 adultes, 37 enfants de 0 à 5 ans et 79 enfants de 6 à 18 ans. Trois-cent-trente personnes ont pu être vaccinées contre la grippe-influenza, dont 25 enfants de 0 à 5 ans. De plus, 28 mères ont fait l'objet d'un suivi pré- et postnatal, 23 femmes ont bénéficié de l'offre en contraception et 11 personnes ont été suivies dans le cadre de la lutte contre le diabète. Enfin, 78 familles ont bénéficié du soutien et du suivi de l'intervenant social.

Pour en savoir plus

Cloutier E., Dugré S., Salée D., Comat I. et C. Lévesque. 2009. *Enjeux et défis en santé et services sociaux pour les Autochtones en milieu urbain*. Synthèse de l'atelier. Cahier ODENA n° 2009-04, Alliance de recherche ODENA, DIALOG et RCAAQ. <http://www.odena.ca...>

Ouellette A. et É. Cloutier. 2010. *Vers un modèle de services de santé et de services sociaux en milieu urbain pour les Autochtones de la Vallée-de-l'Or. La Clinique Minowé, une ressource intégrée au réseau local de la Vallée-de-l'Or*. Une initiative conjointe du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or, du Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue et du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or. <http://www.caavd.ca...>

Promouvoir la mobilisation citoyenne en améliorant la qualité de vie

Le projet Kijaté

Orientations

Plus que toute autre population urbaine, les Premiers Peuples pâtissent de la pénurie de logements qui sévit actuellement à Val-d'Or. Leur situation, notamment balisée par des taux de pauvreté et plus globalement une précarité socioéconomique frappante, est en effet aggravée par la discrimination et les préjugés dont ils sont victimes dans l'accès au logement. Or, la difficile accession à ces derniers ne rend que plus complexes les efforts fournis par ces peuples dans d'autres champs de la vie sociale comme l'accès aux études ou encore l'employabilité. De même, la crise du logement affecte les taux de placement d'enfants autochtones par la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). Ainsi, la question du logement se trouve au cœur de plusieurs problématiques affectant la population. C'est pourquoi répondre à la crise du logement en prenant des mesures visant leur construction contribue durablement à l'amélioration de la qualité de vie des personnes autochtones vivant à Val-d'Or ainsi que de celles provenant des communautés qui prévoient s'y installer, notamment dans le cadre de leur scolarité.

Mission

Le projet Kijaté (« plein soleil » en langue anishnabe) ne se résume pas à la construction de logements sociaux, car l'initiative s'inscrit dans une démarche d'innovation sociale reposant sur l'action collective et la mobilisation citoyenne. En ce sens, le projet rejoint le projet urbain de société autochtone du Mouvement des centres d'amitié autochtone du Québec, qui encourage la prise de parole, d'actions et de décisions collectives pour engager la communauté autochtone urbaine dans une transformation sociale afin que chacun ait les moyens de devenir un citoyen actif interagissant dans des rapports égalitaires. Réduire les inégalités socioéconomiques distinguant les populations autochtones des autres citoyens en mettant de l'avant des solutions culturellement adaptées est donc l'objectif ultime du projet Kijaté.

Partenaires

- Société d'habitation du Québec (SHQ)
- Ville de Val-d'Or

Retombées

Le projet Kijaté vise la construction de 24 logements sociaux dédiés aux familles à faible revenu et qui éprouvent des besoins particuliers d'intégration et d'adaptation à la ville. Depuis juillet 2009, ces unités sont réservées auprès de la SHQ sous le volet 3 du programme AccèsLogis Québec. L'autorisation municipale à commencer les travaux a été donnée officiellement le 17 mars 2014. En raison de la portée novatrice de cette initiative, il n'est pas exclu que le projet puisse être déployé dans chacune des villes où l'on retrouve un centre d'amitié s'il remporte le succès escompté.

Pour en savoir plus

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ). 2014. *Vers une politique nationale de l'habitation*. Mémoire déposé par le RCAAQ à la Société d'habitation du Québec.

Côté Piel. 2014. Un rayon de soleil à la mairie, *L'Écho Abitibien*, 18 mars 2014 : en ligne : <http://www.lechoabiti bien.ca...>

Poursuivre les efforts en vue d'éliminer la discrimination La Marche Gabriel-Commanda

Orientations

Le début des années 2000 est marqué par une telle hausse de la présence autochtone à Val-d'Or que le visage de la ville s'en trouve transformé au point de susciter l'inconfort, le malaise, voire le rejet de la part de la population non autochtone. Dans un contexte où les relations entre les deux populations se détériorent progressivement, l'équipe du CAAVD entreprend dès 2001 une véritable campagne de rapprochement entre les peuples. C'est ainsi que fut organisée en mars de cette même année la première *Semaine de sensibilisation pour l'élimination de la discrimination raciale* au cours de laquelle les acteurs du CAAVD entreprennent de rencontrer les commerçants valdoriens afin d'engager un premier dialogue. La population fut également invitée à se joindre à une marche de solidarité pour le respect et l'amitié entre les peuples : la Marche Gabriel-Commanda, identifiée comme telle l'année suivante, était née.

Mission

Nommée ainsi en l'honneur d'un Anishinabe originaire de Kitigan Zibi et symbolisant les relations harmonieuses entre Autochtones et non-autochtones, l'activité attire chaque année toujours plus de marcheurs. Depuis 2008, l'évènement se donne un porte-parole, généralement une personnalité issue du monde autochtone, comme Samian, mais aussi du monde allochtone, comme l'illustre l'ouverture de la marche par deux jeunes amies en 2009, l'une Crie et l'autre Québécoise. Les points de départ et d'arrivée de la marche se situent au CAAVD, pour un itinéraire se déroulant dans tout le centre-ville valdorien.

Partenaires

- Ville de Val-d'Or
- Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
- Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue (campus Val-d'Or)
- Chambre de commerce de Val-d'Or
- École Golden Valley
- Des entreprises commanditaires variant selon les années

Retombées

L'édition 2013 de la Marche Gabriel-Commanda a rassemblé plus de 1200 personnes, de tous les âges et de toutes les origines. L'édition de 2014, qui s'est tenue le 21 mars, a rejoint 1800 personnes.

Pour en savoir plus

Firlotte Marie-Lyse. 2010. Consécration de la source Gabriel en l'honneur du premier valdorien : Gabriel Commanda, *Le Cahier du Centre* (septembre) : 8.

Murthy Naveen. 2013. Une marche Gabriel-Commanda tout en festivité, *L'Écho Abitibien*, 22 mars 2013 : en ligne : <http://www.lechoabiti bien.ca/...>

Comat Ioana, O'Bomsawin Kim, Cloutier Édith, Lévesque Carole et Daniel Salée. 2010. *Comprendre pour mieux agir afin d'éliminer la discrimination et le racisme à l'endroit des Premiers Peuples*. Synthèse de l'atelier et revue documentaire. Cahier ODENA n° 2010-01. Alliance de recherche ODENA, DIALOG et RCAAQ : www.odena.ca/fr/publications/cahiers-odena-42/

Paquin Marie-Hélène. 2014. Une 14^e Marche Gabriel-Commanda sous le soleil, *L'Écho Abitibien*, 21 mars 2014 : en ligne : <http://www.lechoabiti bien.ca...>

Développer les compétences, favoriser l'empowerment, contribuer à l'insertion sociale et professionnelle

Le programme ODABI

Orientations

ODABI propose une démarche socioprofessionnelle qui repose sur une réappropriation de soi, un renforcement identitaire et une valorisation par le travail. Offert aux personnes de 18 ans et plus, qu'elles vivent en communauté ou en ville, le programme permet de développer des compétences essentielles favorisant l'intégration des participants et participantes sur le marché du travail. C'est pourquoi ODABI entend agir sur la liaison entre les entreprises et le bassin de main-d'œuvre tout comme il encourage le retour aux études. Fondé sur une approche globale et transversale, ODABI tient compte du parcours, parfois difficile, de chacun des participants et participantes afin d'assurer leur réussite individuelle. ODABI accueille également des participants et participantes de la Senneterre dans le cadre d'une entente avec le CEAAS.

Mission

D'une durée de 16 semaines, le programme encourage les projets de vie des participants et participantes en favorisant la formation, la réinsertion professionnelle et les stages en entreprise, en un mot : l'employabilité des participants.

Partenaires

La Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois est un partenaire majeur du programme dont elle atteste par exemple la réussite en reconnaissant la validité des attestations d'étude octroyées à l'issu de celui-ci, dans le cadre de la formation Apprendre à Apprendre. De nombreuses entreprises de la région sont également partenaires du CAAVD dans le cadre du programme, et notamment Machinerie St-Pierre, la Maison de la famille de Val-d'Or, la coop IGA Extra d'Amos, le Conseil des Anicinapek de Kitcisakik, Massénor Inc., l'hôtel Quality Inn & Suite, la SPCA de Val-d'Or, Québec Lithium Inc., la Ville de Val-d'Or, Tecolam, etc.

Retombées

Depuis la mise en place du programme en 2009, 125 adultes autochtones ont été accompagnés dans leur démarche socioprofessionnelle en 6 cohortes (d'abord le projet pilote Pidaban, suivi des 5 cohortes du programme ODABI), 99 ont complété la démarche et 56 % d'entre eux ont trouvé un emploi tandis que 11 % ont effectué un retour aux études.

Pour en savoir plus

Site web du CAAVD : <http://www.caavd.ca/site.asp?page=element&nIDElement=2252>

Jeter les bases d'une cohabitation harmonieuse

Le CPE Abinodjic Miguam

Orientations

Le CPE Abinodjic Miguam (« maison des enfants ») entretient deux objectifs principaux : 1) renforcer le sentiment de fierté identitaire chez les Autochtones; 2) sensibiliser les enfants non autochtones aux cultures autochtones. Cette démarche qui prône la rencontre et l'échange entend ainsi favoriser le dialogue et la reconnaissance entre les enfants des Premières Nations et ceux issus d'autres groupes de façon à encourager, pour l'avenir, une cohabitation harmonieuse entre les citoyens de Val-d'Or.

Mission

Habiletés sociales et scolaires sont les priorités du CPE qui, comme tout autre centre de la petite enfance, poursuit des visées éducatives. La question de la langue fait l'objet de considérations spéciales à travers l'apprentissage de l'anishnabe, mais aussi de l'anglais, langue parlée par les personnes cries. La littérature autochtone est aussi un moyen de sensibiliser les enfants aux cultures autochtones.

Partenaire

- Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

Retombées

Partenaire privilégié du CAAVD, le CPE accueille 80 enfants autochtones et allochtones dans ses locaux et dispose actuellement de 52 places en milieu familial.

Pour en savoir plus

Murthy Naveen. 2013. Dix bougies pour le CPE Abinodjic-Miguam, *L'Écho Abitibien*, 19 mars 2013 : en ligne : <http://www.lechoabitibien.ca/...>

Favoriser la persévérance et la réussite scolaire des élèves autochtones

Le programme d'Aide aux devoirs

Orientations

Élaborées suivant une approche holistique, les séances d'Aide aux devoirs visent à offrir aux enfants et aux parents des outils nécessaires pour améliorer leur qualité de vie. Il s'agit de favoriser la fierté culturelle chez les jeunes tout en stimulant leur intérêt par rapport à la vie scolaire afin d'améliorer leur rendement scolaire et leur comportement dans le cadre de leurs études. L'objectif du programme est la lutte contre le décrochage scolaire et l'amélioration des taux de scolarisation de la jeunesse autochtone, tout comme le soutien des parents dans leur rôle vis-à-vis de l'apprentissage. L'Aide aux devoirs s'inscrit dans une gamme d'initiatives, comprenant également le Gala Mëmëgwashi ou encore l'agenda Captez vos Rêves, toutes destinées à favoriser la persévérance scolaire.

Mission

L'Aide aux devoirs consiste en un suivi de la scolarité, notamment grâce au soutien de tuteurs, mais également en des ateliers et des activités parents-enfants. Deux groupes d'âge sont spécifiquement ciblés : il s'agit des 5 à 12 ans réunis au sein du Club Mohiganech (« petits loups ») depuis 2002 et des 12 à 17 ans réunis dans le cadre du programme Kabadu (« portage ») depuis 2008.

Partenaires

- Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
- Commission scolaire Western Québec (école Golden Valley)

Retombées

En 2012-2013, le Club Mohiganech a rejoint 22 enfants (francophones et anglophones) et s'est déployé sur 174 heures au niveau primaire; au niveau secondaire, le programme a rejoint 577 jeunes en 190 heures.

Pour en savoir plus

Site web du CAAVD : [http://www.caavd.ca/...](http://www.caavd.ca/)

Soutenir la lutte à l'itinérance par un travail de proximité La Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance

Orientations

La Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) a initialement été mise en place par le gouvernement fédéral en 2007. Elle vise à mettre en relation des partenaires des secteurs provinciaux, fédéraux, communautaires et privés dans leurs initiatives de lutte à l'itinérance. Lors de son premier mandat, la Stratégie avait pour objectif général de prévenir et de contrer l'itinérance, avec un budget de 1,9 milliard de dollars sur 5 ans; la SPLI a rejoint 61 collectivités canadiennes. Alors qu'originellement les projets financés soutenaient des mesures variées sur les plans social, psychosocial, juridique et communautaire, sa mission a quelque peu évolué avec l'annonce de son second mandat à partir de 2013. Dorénavant, la nouvelle mouture du programme priorise la construction de logements sociaux et l'amélioration des installations déjà en place, avec l'approche du « logement d'abord » (*housing first*) qui doit prévaloir sur toutes autres actions alimentant la lutte contre l'itinérance. Cette réorientation a eu des retombées directes sur le terrain où la SPLI finance des projets, voire des organismes, dans plusieurs régions du Québec. C'est par exemple le cas à Val-d'Or où la Stratégie avait financé jusqu'en 2013 des services de première ligne voués à l'intervention auprès des personnes en situation d'itinérance, une tendance mise en péril par la refonte de la SPLI comme le déplorent les acteurs locaux, spécifiquement ceux de La Piaule.

Mission

Indépendamment des changements d'orientation que connaît présentement la SPLI, la mission première du CAAVD à l'égard du phénomène de l'itinérance n'a guère changé depuis le milieu des années 2000 : apporter un soutien aux personnes itinérantes et à leurs familles à travers une approche multiservice intégrée et culturellement pertinente. Le CAAVD mise autant sur la prévention que sur l'intervention et l'accompagnement en ce domaine. Cependant, les besoins grandissants en matière d'itinérance, de détresse individuelle et de désaffiliation sociale, auxquels s'ajoutent les difficultés de financement, l'inaction de certains élus et les préjugés de la population à l'endroit des personnes autochtones en situation d'itinérance complexifient la prestation de services autant que la poursuite des efforts investis au cours des dernières années dont les résultats sont pourtant tangibles.

Partenaires

- La Piaule et le Dortoir
- La Clinique Minowé
- Des ressources d'aide psychosociale locales et régionales

Pour en savoir plus

Perreault J., Turcotte A.-M., Lévesque C. et É. Cloutier. 2010. *La condition itinérante parmi la population autochtone du Québec. Pistes de réflexion et d'analyse*. Synthèse de l'atelier et dossier documentaire. Cahier ODENA n° 2010-03. Alliance de recherche ODENA, DIALOG et RCAAQ. <http://www.odena.ca/fr/publications/cahiers-odena-42/>

Turcotte A.-M., Perreault J., Lévesque C., Cloutier É. et S. Hunter. 2010. *La rue comme territoire. Regards autochtones sur l'itinérance*. Synthèse de l'atelier. Cahier ODENA n° 2010-04. Alliance de recherche ODENA, DIALOG et RCAAQ. <http://www.odena.ca/IMG/pdf/cahierodena201004territoire.pdf>

Mieux comprendre les enjeux de l'itinérance pour mieux agir

Le phénomène de l'itinérance chez les Autochtones : études de cas contextualisées à Montréal et à Val-d'Or

Orientations

Cette étude, financée par le MSSS, s'inscrit directement dans le cadre du *Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013* publié en décembre 2009 par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. De manière plus précise, l'étude proposée correspond à la mesure 64 qui vise à documenter la problématique de l'itinérance chez les Autochtones en milieu urbain. Bien que très peu d'études aient concerné jusqu'à présent le phénomène de l'itinérance chez les Autochtones au Québec, plusieurs autres sources d'information (médias, instances autochtones, intervenants, études générales portant sur les Autochtones des villes) viennent confirmer le fait qu'on assiste depuis quelques années à une hausse importante du nombre d'Autochtones qui se retrouvent en situation d'itinérance, notamment à Montréal et à Val-d'Or.

Mission

L'étude, présentement en cours de réalisation (2012-2014), comporte trois volets : 1) documenter les caractéristiques et les trajectoires de vie des personnes itinérantes ainsi que l'utilisation qu'elles font des services offerts; 2) documenter les formes d'*itinérance* selon qu'elles se manifestent à Montréal et à Val-d'Or; 3) élaborer des pistes d'action visant la prévention, l'adaptation et l'amélioration des services. Une gamme d'outils méthodologiques complémentaires ont été développés dans le cadre de la réalisation de cette étude qui met de l'avant une approche de coproduction des connaissances.

Partenaires

- Le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or
- Le Centre d'amitié autochtone de Montréal
- Le Centre de développement communautaire autochtone de Montréal
- Projet Autochtone du Québec
- La Piaule et le Dortoir de Val-d'Or
- Agences de santé et services sociaux de Montréal et de l'Abitibi-Témiscamingue
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- L'Alliance de recherche ODENA

Pour en savoir plus

Perreault J., Turcotte A.-M., Lévesque C. et É. Cloutier. 2010. *La condition itinérante parmi la population autochtone du Québec. Pistes de réflexion et d'analyse*. Synthèse de l'atelier et dossier documentaire. Cahier ODENA no 2010-03. Alliance de recherche ODENA, DIALOG et RCAAQ. <http://www.odena.ca/fr/publications/cahiers-odena-42/>

Turcotte A.-M., Perreault J., Lévesque C., Cloutier É. et S. Hunter. 2010. *La rue comme territoire. Regards autochtones sur l'itinérance*. Synthèse de l'atelier. Cahier ODENA no 2010-04. Alliance de recherche ODENA, DIALOG et RCAAQ. <http://www.odena.ca/IMG/pdf/cahierodena201004territoire.pdf>

1.3 Le Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre

Le Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre (CEAAS) a été créé en 1978, donnant ainsi un ancrage spatial au réseau d'entraide autochtone qui s'était structuré progressivement depuis les années 1960 dans cette ville et les environs. Le CEAAS est aujourd'hui fréquenté par des Cris, des Atikamekw et des Anishnabe, une population qui compte de nombreux aînés, en l'occurrence la génération qui s'est installée à Senneterre vers le milieu du 20^e siècle, mais aussi de nombreux jeunes et plus spécifiquement des familles. Il faut savoir qu'un grand nombre de personnes habitent dans cette ville tout en travaillant à Val-d'Or, et inversement. De même, plusieurs étudiants suivent quotidiennement des formations au Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (programme ODABI), lorsqu'ils ne sont pas tout simplement scolarisés au pavillon des Premiers-Peuples de l'UQAT à Val-d'Or.

Historiquement, les deux villes ont entretenu et entretiennent toujours de multiples relations de coopération et de partage qui se traduisent par des programmes réalisés conjointement (par exemple le programme PAPA). Il arrive par exemple que les jeunes autochtones de Val-d'Or se rendent au chalet Shabogamak administré par le CEAAS afin d'y suivre des ateliers de sensibilisation à leur culture. Lieu de rassemblement, le chalet accueille également des événements valorisant la participation citoyenne des jeunes comme celui qui a réuni en 2001 une cinquantaine de délégués du conseil des jeunes de la nation crie lors de leur assemblée annuelle.



Le Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre. Crédit photo : Rolando Labrana

Le Centre propose des services d'hébergement, d'information et d'aiguillage ainsi que des services de liaison en matière de santé. Le service de traduction et d'interprétation en langues autochtones de même que les cours d'alphabétisation destinés aux aînés s'inscrivent d'ailleurs dans la continuité de ce mandat. Les enfants en bas âge (0-5 ans) peuvent profiter d'activités préscolaires alors que leurs parents peuvent bénéficier d'un soutien en éducation à travers le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones (PAPA). Il est à noter que les enfants scolarisés à l'école primaire localisée en face du Centre viennent s'y restaurer à la mi-journée.

L'entraide étant l'une des priorités du CEAAS, les personnes en situation précaire bénéficient également de plusieurs programmes, tels qu'un service de dépannage ou encore des ateliers de sensibilisation à la toxicomanie, d'orientation ou de prévention du suicide. La promotion des cultures autochtones jouit d'une attention particulière comme en témoigne le projet Nottaway Migwam destiné à favoriser les relations interculturelles. À travers la tenue d'ateliers dans les écoles, il s'agit de faire connaître les cultures autochtones aux jeunes non autochtones. De même, le projet Retour aux sources est une activité qui, au moyen de séjours en forêt, de campement ou d'excursions en canot, permet aux jeunes autochtones d'approfondir la connaissance de leur culture ancestrale. Enfin, le CEAAS se fait le porte-parole de ses membres en s'invitant auprès des diverses institutions (municipalité, CLSC de Senneterre, Cercle des fermières, Centre Mésange etc.) et tables de concertation de la région. En ce sens, cet organisme communautaire voué au mieux-être de la population autochtone urbaine est un acteur actif de la société civile, intervenant au nom des intérêts de la collectivité autochtone urbaine.



- Chalet Shabogamak (CEAAS). Crédit photo : Rolando Labrana

1.4 Les grands dossiers du Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre

Améliorer les relations citoyennes et favoriser la communication intergénérationnelle **Shabogamak**

Orientations

L'amélioration des relations sociales a toujours été un enjeu déterminant de la trajectoire institutionnelle du CEAAS. Au moment de sa création, en 1978, la cohabitation entre les Senneterrois et les populations autochtones locales (Atikamekw, Cris et Anishnabe) était marquée par des tensions telles que la communication interculturelle est devenue un défi de premier plan. Après de nombreuses années de travail fructueux, dont témoigne par exemple l'organisation de l'évènement Nottaway Migwam ouvert à tous ou encore la participation autochtone aux tables de concertation de la ville, les enjeux communautaires semblent s'être transformés. Dorénavant, on s'inquiète du sort réservé aux aînés autochtones, de plus en plus nombreux à Senneterre, ainsi que de la familiarisation des nouvelles générations avec leur culture. À ces questions, le CEAAS a décidé de répondre par une vision intégrée des activités associant sensibilisation culturelle et communication intergénérationnelle.

Mission

Situé au cœur du territoire ancestral, le chalet Shabogamak est fréquenté au fil des saisons par les jeunes et les aînés réunis dans le cadre d'activités d'échange sous la forme de contes ou d'enseignement de l'histoire de la présence autochtone locale ainsi que des techniques d'artisanat et de pêche. La fréquentation du chalet par tous permet ainsi de développer et de renforcer des relations sociales au sein desquelles la transmission des cultures autochtones occupe une place de premier ordre. Dans le même ordre d'idées, le CEAAS organise des campements saisonniers dans le cadre du programme Connexions culturelles pour les jeunes autochtones, où il propose des activités de camping et de pêche en été et des activités de glissade et de raquette en hiver, le tout supervisé par des aînés. Le lieu accueille enfin les élèves allochtones issus des écoles de Senneterre afin d'offrir des ateliers de sensibilisation aux cultures autochtones, ce qui constitue autant d'occasions de poursuivre son mandat initial, à savoir créer des relations de cohabitation harmonieuse entre les futures générations de citoyens. À ce propos, signalons que le chalet Shabogamak est l'hôte d'un carnaval annuel avec une programmation ouverte à tous les âges qui rallie à la fois les Premières Nations locales et les autres citoyens de Senneterre par des jeux et des activités sportives et traditionnelles. Plus généralement, le chalet constitue un endroit idéal pour la tenue d'ateliers de formation, de démonstrations culturelles et de rassemblements sociaux autochtones.

Retombées

Chaque mercredi, entre sept et dix aînés fréquentent le chalet. De même, le chalet accueille entre 10 et 20 jeunes autochtones, provenant de Val-d'Or aussi bien que de Senneterre, sur une base mensuelle, voire saisonnière, lorsqu'il s'agit de servir de point d'ancrage aux campements organisés par le CEAAS. Leur nombre est démultiplié pendant la période des vacances estivales. Le site sert également d'ancrage à divers évènements annuels ouverts à tous les citoyens senneterrois comme le carnaval. Symbole de son succès, le chalet Shabogamak a déjà pu accueillir des personnalités issues du monde autochtone comme Matthew Coon-Come (Grand chef des Cris de Eeyou Istchee) en 2001 ou encore, plus récemment, Roméo Saganash (député Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou du NPD) lors du repas de Noël 2013.

Faciliter l'accès aux services de santé et services sociaux
Hébergement, liaison et transport médical

Orientations

Dès 1987, le CEAAS prend en charge le service de liaison et de transport pour les patients autochtones de la ville et des environs à la demande de Santé Canada. Le mandat, toujours d'actualité, consiste à assurer les communications avec les établissements de santé et à coordonner le transport vers les centres hospitaliers à l'extérieur de Senneterre.

Mission

La ville de Senneterre est dépourvue de services spécialisés. C'est pourquoi le CEAAS s'est doté d'un taxi médical permettant le transport des patients vers les services appropriés, que ce soit à Amos (orthopédie) ou à Val-d'Or (radiologie, dentiste, optométrie). De plus, les personnes autochtones de Senneterre et des environs nécessitant l'accompagnement d'un intervenant social sont orientées vers la Clinique Minowé.

Partenaires

- Clinique Minowé
- Centres hospitaliers et cliniques médicales à Amos et Val-d'Or
- Santé Canada

Retombées

Le taxi médical est fonctionnel du lundi au vendredi et permet de transporter 4 à 5 personnes simultanément.

1.5 Les dossiers communs du CAAVD et du CEAAS

Soutenir les enfants et leur famille

Aide préscolaire aux Autochtones

Orientations

Le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones est financé par l'Agence de santé publique du Canada et administré par le CAAVD dans les villes de Val-d'Or et Senneterre. Le nom complet du programme est « Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques » (PAPACUN) et il s'adresse aux enfants de 0 à 5 ans ainsi qu'à leur famille. La place primordiale accordée aux parents de même qu'à l'ensemble de la famille élargie traduit la vision holistique à la base de ce programme culturellement pertinent qui favorise le développement de l'enfant dans toutes les sphères de sa vie.

Mission

À travers des activités pédagogiques, le programme met l'emphase sur la culture et les langues autochtones en s'attachant à la préparation à l'école tout en faisant la promotion de la santé, notamment au travers de l'alimentation. La famille est invitée à s'impliquer lors des événements culturels et des sorties éducatives, de même qu'aux ateliers parents-enfants et aux rencontres de parents organisées au fil de l'année. Le programme mise aussi sur le soutien aux familles pour le renforcement des habiletés parentales.

Partenaires

- Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre
- Agence de santé publique du Canada

Retombées

EN 2012-2013, ce sont 78 enfants âgés de 0 à 5 ans et leur famille qui sont concernés par les services à la petite enfance et aux familles, dont 63 enfants à Val-d'Or et 15 enfants à Senneterre.

Pour en savoir plus

Site web du CAAVD : <http://www.caavd.ca/site.asp?page=element&nIDElement=2227>

Tracer le premier portrait intégré de la population autochtone des villes du Québec

L'enquête sociologique provinciale de l'Alliance de recherche ODENA

Orientations

Les partenaires de l'Alliance ODENA ont entrepris de tracer le premier portrait d'ensemble de la situation sociale, économique, culturelle, politique et juridique des Autochtones des villes du Québec afin de doter les centres d'amitié, de même que les instances gouvernementales, de nouveaux indicateurs et de nouveaux mécanismes destinés à bonifier l'offre de services offerts à la population autochtone des villes du Québec. L'enquête vise à mieux comprendre les réalités vécues par les personnes — jeunes, femmes, hommes, aînés — et les familles autochtones.

Mission

Cette enquête constitue un des principaux chantiers de recherche de l'Alliance ODENA. Elle fournit des données inédites destinées à faciliter l'élaboration de politiques et de programmes mieux adaptés aux besoins, perspectives et approches de la population autochtone urbaine. L'absence de données adéquates et l'éparpillement des informations disponibles ont justifié la préparation d'un tel portrait, jamais encore tracé à ce jour, et identifié par les partenaires de l'Alliance ODENA comme une priorité afin de mettre à la disposition de chacun des centres d'amitié autochtones de nouvelles connaissances et de nouvelles analyses.

Partenaires

- Le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
- Les différents centres d'amitié autochtone de la province, dont le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or et le Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre
- Les universités partenaires de l'Alliance de recherche ODENA
- Plus de trente organisations autochtones du milieu de l'éducation, du milieu communautaire et du monde des affaires

Retombées

L'enquête a débuté en 2010 et elle s'est poursuivie jusqu'en janvier 2014. Pendant cette période, plus de 1000 personnes dans les dix villes où sont localisés les centres d'amitié ont été rencontrées. Les données recueillies sont en cours d'analyse.

Pour en savoir plus

Labrana Rolando et Jonathan Abitbol. 2013. *La tournée provinciale de l'Alliance de recherche ODENA. Bilan de la Phase 1.* Bilan de recherche. Cahier ODENA n° 2013-01. Alliance de recherche ODENA, DIALOG et RCAAQ, Montréal.
<http://www.odena.ca/IMG/pdf/cahierodena201301bilanphase1.pdf>

Consultez le site web de l'Alliance ODENA : www.odena.ca

Caractériser le potentiel de mobilité de la population autochtone des villes et définir la zone d'influence des centres d'amitié autochtones

Le projet de cartographie sociale et économique de l'Alliance de recherche ODENA

Orientations

La ville au sein de laquelle est établi un centre d'amitié autochtone est généralement une destination privilégiée ou encore un pôle de convergence majeur pour la population autochtone des environs, à l'échelle locale ou à l'échelle régionale. La localisation des centres d'amitié autochtones ne s'est pas faite au hasard : elle résulte de plusieurs facteurs à la fois historiques, géographiques, sociaux, culturels et économiques. Les villes en question sont toutes situées sur des territoires depuis longtemps fréquentés par les Premiers Peuples. Avant même que le centre d'amitié n'existe, l'endroit était déjà habité, fréquenté et visité par une population autochtone. De nos jours, avec la multiplication des accès routiers et aériens et l'augmentation des services de tous ordres, la population autochtone est de plus en plus mobile, autant celle qui réside dans les communautés autochtones elles-mêmes que celle des villes.

Mission

À partir des données statistiques des recensements canadiens de 1996, 2001 et 2006, le projet visait à documenter le potentiel de mobilité des personnes autochtones qui résident dans les différentes villes du Québec où sont installés des centres d'amitié et à mieux circonscrire la zone d'influence territoriale du centre d'amitié autochtone. Pour ce faire, un nouvel outil cartographique et statistique a été construit. Deux questions ont été formulées au départ : 1) dans quelle mesure l'existence d'un centre d'amitié autochtone dans une des villes du Québec contribue-t-elle à modifier les dynamiques de mobilité des citoyens autochtones de la région environnante ? 2) Quelle est la portée du rayonnement d'un centre d'amitié autochtone ? Est-il possible de mesurer ce rayonnement en termes géographiques et statistiques ?

Partenaires

- Le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
- Les différents centres d'amitié autochtone de la province, dont le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or et le Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre
- Les universités partenaires de l'Alliance de recherche ODENA

Retombées

La première phase de ce projet a donné lieu à la préparation de sept documents cartographiques, chacun correspondant à une des villes suivantes : Chibougamau, Joliette, La Tuque, Saguenay, Sept-Îles, Senneterre et Val-d'Or. Étant donné leur statut de métropole, les villes de Québec et de Montréal ont fait l'objet d'une cartographie différente.

Pour en savoir plus

Consultez le site web de l'Alliance de recherche ODENA : www.odena.ca



Section 2 : La journée d'échange et de réflexion du 30 janvier 2014

2.1 Allocutions d'ouverture

Les mots de bienvenue prononcés par Oscar Kistabish (président du conseil d'administration du CAAVD) ont été suivis par les allocutions de Jean-Maurice Matte, maire de Senneterre et préfet de la MRC de la Vallée-de-l'Or, Sylvie Hébert, conseillère municipale à la Ville de Val-d'Or ainsi que de Bruno-Philip Péloquin-Richard, attaché politique de la ministre Élisabeth Larouche (ministre déléguée aux affaires autochtones au sein du gouvernement québécois).

Tous et toutes ont salué la forte mobilisation du milieu local et régional qui se vérifiait dans la présence de nombreux acteurs ce jour-là. La qualité du travail et des réflexions entrepris par le CAAVD en tant que lieu unique d'inclusion, d'innovation, d'initiative et de recherche a également fait l'unanimité. Ces présentations se sont terminées avec une allocution d'Édith Cloutier, directrice générale du CAAVD, qui a mis l'accent sur la présence des citoyens de Senneterre tout en présentant la SAMU comme une occasion d'innover en matière de développement social.



Oscar Kistabish. Crédit photo : Paul Brindamour

*Les Autochtones passent à travers les villes. Ils étaient ici avant, la ville est arrivée après. Nos ancêtres algonquins ont aidé vos ancêtres à s'établir ici [...]
Je fais une prière : demandons à nos ancêtres de l'aide. Le défi que nous avons présentement est : comment allons-nous vivre ensemble? Comment ont-ils vécu ensemble avant? Quel esprit avaient-ils?*

Oscar Kistabish

2.2 Premier panel : Enjeux et défis. *Un regard sur les réalités en matière de cohabitation, d'éducation, de services sociaux et de développement durable*

Objectif

Explorer les enjeux et les défis rencontrés par les panélistes dans leur secteur d'activités.

Animateur

Jean Robitaille, consultant auprès du RCAAQ

Participants/participant

- JOHANNE FOURNIER, directrice générale de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
- PHILIPPE GAGNÉ, directeur de la protection de la jeunesse Abitibi-Témiscamingue (CJAT)
- SYLVIE HÉBERT, conseillère municipale à la Ville de Val-d'Or
- JEAN-YVES POITRAS, commissaire industriel à la Corporation de développement industriel de Val-d'Or

Le panel a débuté par l'intervention de *Johanne Fournier*. À partir d'un portrait statistique du nombre de diplômés autochtones recensés en 2012, cette dernière fait état d'une augmentation de la clientèle autochtone dans un contexte où les taux de réussite et de persévérance (toutes populations confondues) approchent les 50 %. Le taux de décrochage visible en filigrane de ce chiffre traduit de multiples enjeux, dont le *Cadre de référence en vue de soutenir la persévérance scolaire des élèves autochtones à la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois*² offre un riche aperçu. **En tant qu'outil destiné à guider les interventions en milieu scolaire, ce cadre de référence nous apprend que les efforts pour améliorer la scolarisation et la formation de la clientèle autochtone doivent se déployer dans plusieurs directions et notamment vers la mise en place de stratégies favorisant la maîtrise de la langue par l'apprentissage de la lecture.**

De plus, le renforcement de la persévérance scolaire doit tenir compte non seulement de l'assiduité des élèves issus des Premières Nations, mais aussi des problématiques psychosociales qui balisent le parcours de plusieurs enfants, ainsi que de facteurs tels que la pauvreté ou encore la faible scolarisation des parents. C'est pourquoi il est nécessaire de procéder le plus tôt possible au

Pour assurer la réussite des jeunes autochtones, il faut développer et poursuivre le partenariat entre les cinq grands systèmes de l'équation scolaire, à savoir l'élève, la classe, l'école, la famille et la communauté. Cette piste sous-entend non seulement un soutien à la persévérance tout au long du cheminement, mais aussi la création d'une relation privilégiée entre les intervenants et la famille et la valorisation des cultures autochtones.

Johanne Fournier

² Manningham Suzanne, Manon Lanthier, Maxime Wawanoloath et Judy-Ann Connelly. 2011. *Cadre de référence en vue de soutenir la persévérance scolaire des élèves autochtones à la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois*. Laboratoire de recherche pour le soutien des communautés (LARESCO), Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Rouyn-Noranda.

dépistage des élèves à risque en encourageant la collaboration entre la famille et les intervenants du milieu scolaire. Par ailleurs, **la dimension culturelle constitue un enjeu crucial dans un contexte où les enfants autochtones sont généralement minoritaires dans des classes au sein desquelles la méconnaissance du personnel enseignant ne permet pas toujours de valoriser les repères culturels de chacun.** Conséquemment, les stratégies d'apprentissage doivent tenir compte de la langue maternelle, mais aussi favoriser la familiarisation avec les cultures autochtones dans des activités d'apprentissage en classe et en encourageant les relations entre élèves autochtones et non autochtones. En conclusion, la conférencière revient sur les ressources déjà offertes aux élèves comme l'illustrent le cours optionnel sur les cultures autochtones dispensé depuis deux ans ou encore la participation annuelle des élèves à la semaine de sensibilisation à la discrimination raciale.



Philippe Gagné, Johanne Fournier, Sylvie Hébert, Jean-Yves Poitras.
Crédit photo : Paul Brindamour

Dans la continuité du thème de la prise en charge des jeunes, c'est au tour de *Philippe Gagné*, directeur de la protection de la jeunesse en Abitibi-Témiscamingue (CJAT), de s'exprimer. Après avoir précisé les quatre motifs qui déclenchent l'intervention de la DPJ – les faits signalés, la vulnérabilité de l'enfant, la responsabilité parentale et les ressources du milieu –, **il insiste sur le fait que les enfants autochtones sont loin d'être majoritaires dans le nombre de cas traités. Pourtant, ils restent surreprésentés par rapport à leur poids démographique.** En réalité, sa position traduit sa volonté de clarifier le portrait réel du placement des enfants autochtones afin de contrer les préjugés sur l'augmentation du nombre de signalements au sein des familles de la MRC de la Vallée-de-l'Or.

Le conférencier revient sur les défis actuels rencontrés par la DPJ auprès de sa clientèle autochtone. On apprend notamment qu'améliorer les services desservant les personnes cries présentes sur le territoire de la Vallée-de-l'Or passe par l'embauche d'intervenants maîtrisant la langue anglaise. De même, l'insalubrité des logements, voire leur pénurie dans la région, joue un rôle dans le placement des enfants. Entre autres exemples d'initiatives futures, l'agence de protection de la jeunesse de la Vallée-de-l'Or entend coopérer avec son homologue couvrant la région du Nord-du-Québec afin d'optimiser le placement d'enfants cris. La DPJ prévoit ainsi contribuer au défi collectif que constitue la pérennisation de familles d'accueil autochtones. **Une attention particulière a enfin été portée à la Clinique Minowé qui contribue grandement à la baisse du nombre de signalements. Ce dernier exemple permet de conclure sur les bienfaits liés à l'organisation de réseau de soutien autour des familles, d'autant plus dans des circonstances où la mauvaise qualité des logements disponibles sur le marché constitue un facteur de risque précipitant le placement des enfants.**

Retirer un enfant de son milieu pour qu'il puisse retrouver des repères dans un processus difficile est un défi qu'on doit tous partager. Le Centre jeunesse multiplie les efforts, mais on a besoin d'un coup de main de la communauté. De plus, il faut travailler sur la quantité et la qualité des logements pour les proches. Le travail à faire là-dessus est immense.

Philippe Gagné

En tant que conseillère municipale à la Ville de Val-d'Or, *Sylvie Hébert* ouvre sur un glissement du thème des services sociaux vers celui de la participation citoyenne. C'est sous le signe de la conscientisation politique que l'intervenante fait un parallèle entre l'engagement, individuel et collectif, et le pouvoir d'influence qui en résulte. Alors que son discours diffère de celui des autres panélistes par sa portée politique, la conseillère s'accorde tout de même avec la position de Johanne Fournier sur l'éducation en tant que moteur de la participation citoyenne, mais aussi avec le point de Philippe Gagné sur la problématique des logements. **Il est en effet question du projet Kijaté, visant la construction d'un parc de 24 logements sociaux chapeauté par le CAAVD et destiné aux Autochtones résidant à Val-d'Or. Selon la conseillère, derrière les réticences que suscite ce type de gestes concrets se cache un « certain malaise lié au fait de partager une ville ».** Pourtant, la conseillère municipale constate que « la ville est aussi autochtone » en référence à la récente publication de Frédérique Cornellier (2013)³. **Reconnaissant le rôle du CAAVD à titre d'acteur majeur de la société civile, la conseillère renouvelle ainsi le soutien de la Ville dans le développement des projets sociaux de la part du Centre, et notamment auprès de la population itinérante de Val-d'Or.** Au chapitre des réalisations du CAAVD, elle salue aussi le travail du CPE Abinojic-Miguam où enfants de

Les actions des uns ont une influence sur le champ d'action des autres. Un Autochtone plus scolarisé est un citoyen plus engagé dans sa communauté. Un Autochtone plus engagé peut exercer un pouvoir d'influence. S'il peut exercer son pouvoir d'influence, il peut faire avancer les causes qui ont du sens pour lui et ceux qu'il représente.

Sylvie Hébert

³ Cornellier Frédérique. 2013. *Kitakinan. Parce que la ville est aussi autochtone*. Rouyn : Éditions du Quartz, avec la collaboration de DIALOG et de l'Alliance ODENA.

différentes origines se côtoient en bas âge. Globalement, la reconnaissance de l'Autre et l'amélioration de la communication entre citoyens sont les mots clés de cette présentation qui converge vers la nécessité d'une concertation de tous les acteurs impliqués à l'échelle de la ville. C'est par un dialogue d'égal à égal que la paix sociale peut intervenir entre des groupes qui conçoivent leurs similitudes tout autant que leurs différences.

En qualité de commissaire industriel, *Jean-Yves Poitras* a présenté sa conception du développement économique local. Cette dernière repose sur l'idée de collectivité comprise, non pas pour sa valeur matérielle, mais en tant que notion symbolique ancrée dans l'adhésion des individus à un modèle de développement. Spécifiquement, **il défend une vision de la collectivité dont l'objectif est de créer une richesse collective destinée à améliorer la qualité de vie, un héritage qu'il nous appartient de transmettre aux générations futures. Il s'agit de développer des outils afin de répondre à cette vision de manière concrète.**

En développement économique, il faut travailler sur la promotion des valeurs de l'entreprise. Il ne faut pas perdre les cultures de chacun, mais on doit s'assurer de l'adhésion à un modèle.

Jean-Yves Poitras

À partir de là, monsieur Poitras insiste à plusieurs reprises sur l'adhésion d'une main-d'œuvre autochtone à cette conception du développement économique. On note cependant que l'appropriation de la culture entrepreneuriale est principalement un phénomène visible à l'échelle d'individus qui en font un choix de vie. Autrement dit, si certains membres des Premières Nations s'investissent au sein des entreprises, la vision du développement économique à laquelle ils adhèrent peut vraisemblablement ne pas être partagée par les collectivités autochtones. Et de conclure que l'enjeu autochtone rencontré par les secteurs d'activité industrielle revient à s'assurer que les personnes partageant les valeurs de l'entreprise n'en soient pas pénalisées, le développement étant la conséquence de l'adhésion à un modèle et non de la revendication.

Discussion générale

Catherine Anichinapéo prend d'abord la parole en tant que membre du Conseil des Anicinapek de Kitcisakik. Ses premiers mots reviennent sur l'expérience des pensionnats indiens dont les impacts sur la perte des repères culturels sont dénoncés. Source de fierté, la maîtrise actuelle de sa langue maternelle (l'anishnabe) représente une victoire personnelle sur les mécanismes d'assimilation qui ont pu teinter son apprentissage scolaire. Un parallèle est ensuite établi entre la mise en pensionnat et le placement d'enfants de la communauté de Kitcisakik dans des familles d'accueil scolaire de Val-d'Or dans le but de les rapprocher des écoles de la région. Forte de la conviction que l'éducation est une priorité, Catherine Anichinapéo souligne l'existence d'une école primaire, établie dans sa communauté depuis 2005 qui contribue à ralentir cette mobilité à destination de la ville. **Au cœur de ses préoccupations se situe donc l'importance du contact avec la culture, mais aussi la conscience que la pénurie de logements sur réserve alimente aussi le déracinement culturel par le déplacement des enfants.** L'importance de réfléchir à la cohabitation entre les peuples est aussi abordée à travers l'exemple des parties de hockey entre enfants autochtones et non autochtones qui illustrent la possibilité d'un rapprochement interculturel. Son intervention se termine sur une réflexion à propos de l'itinérance, position à forte connotation culturelle comme l'illustre la conclusion suivante : « comment est-ce possible d'être squatteur sur son propre territoire? ».

C'est ensuite au tour de *Peggy Jérôme*, secrétaire et trésorière du CAAVD, de s'adresser à chacun des panélistes. Elle constate d'abord auprès de Johanne Fournier que l'école est un impératif des sociétés autochtones, mais que les populations concernées ne sont pas forcément disposées à partager des cultures qu'elles « préservent souvent jalousement ». Elle poursuit sur la nécessaire démarche d'ouverture que doivent entreprendre les Premiers Peuples afin de faciliter l'apprentissage réciproque dans le but d'améliorer la cohabitation de tous. D'autre part, elle rappelle que le CAAVD et la DPJ entretiennent déjà une relation de coopération permettant d'informer les familles des ressources qui leur sont offertes. En conséquence, l'intervenante et le directeur de la DPJ partagent l'idée que la consolidation de réseau de soutien autour des familles représente un défi collectif majeur.

Il est également important que la DPJ travaille en collaboration avec le Centre d'amitié afin que les familles soient au courant des ressources qui s'offrent à elles.

Peggy Jérôme

Peggy Jérôme demande également à la conseillère municipale Sylvie Hébert de passer à l'action le plus rapidement possible, sans attendre davantage. Madame Jérôme s'adresse finalement au commissaire industriel Jean-Yves Poitras. Dans la lignée des propos de ce dernier pour qui le développement économique repose sur l'adhésion des personnes plutôt que leur contestation, l'intervenante rappelle une réalité culturelle difficile à occulter lorsqu'il s'agit des Premières Nations. Si elle reconnaît que le développement économique est aussi un enjeu important des sociétés autochtones, ces dernières ont également à cœur de protéger des ressources comme la forêt afin de préserver leurs bienfaits, notamment alimentaires. De fait, **il est impératif de trouver un équilibre entre développement et préservation, équilibre qui appelle vraisemblablement une démarche de négociation.**

La séance de discussion se clôt sur la rapide intervention de *Pierre Dufour*, représentant du Centre local de développement de la Vallée-de-l'Or, au sujet de la cohabitation à travers la valorisation des équipes sportives, comme le hockey mineur, qui permet la construction de relations interculturelles harmonieuses dès l'enfance. C'est notamment grâce à ce type d'activités que la ghettoïsation des populations autochtones peut être évitée. De plus, s'il conçoit que la volonté politique est importante, il considère surtout que les discours doivent se traduire en actions. Ces dernières pourraient par exemple cibler la problématique de la loterie et des jeux vidéo chez les Autochtones de Val-d'Or. Les derniers mots prononcés font écho à la réflexion de Peggy Jérôme à propos du décalage entre culture entrepreneuriale et cultures autochtones. Il insiste cependant sur le fait que l'opposition entre certaines valeurs et le fait d'exploiter le milieu économique est atténuée grâce à la négociation, mais surtout en raison de l'investissement grandissant de nouvelles générations d'Autochtones sur le marché économique local.

2.3 Second panel : Pistes de solution. Une vision partagée du vivre-ensemble

Objectifs

Présenter et explorer de nouvelles pistes de solution destinées à répondre aux enjeux soulevés par les présences autochtones en ville.

Animateur

Jean Robitaille, consultant auprès du RCAAQ

Participants/participantes

- JOHANNE JEAN, rectrice de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
- RODNEY HESTER, directeur des services de soutien gouvernementaux, Administration régionale crie
- JEAN-MAURICE MATTE, maire de Senneterre et préfet de la MRC de la Vallée-de-l'Or
- SHARON HUNTER, directrice générale adjointe au CAAVD

Le second panel débute avec la présentation de *Johanne Jean*, rectrice de l'UQAT, qui souligne dans un premier temps l'importante collaboration entre l'Université et les communautés autochtones. Ce dialogue, orienté vers l'optimisation de l'offre de formation, est en construction depuis les années 1970, soit avant même la création de l'UQAT en 1983. C'est la raison pour laquelle les liens entretenus avec les communautés avoisinantes sont originellement inscrits dans le plan de développement de l'institution. L'ouverture sur les besoins des personnes autochtones, qu'elles résident à Val-d'Or ou en communauté, est devenue une pierre angulaire de la mission de l'UQAT, qui travaille à mettre en place des outils pertinents afin d'y répondre. **Il s'agit de proposer des formations qui encouragent la prise en charge et l'autonomisation des individus et des groupes notamment par la transmission des connaissances, mais également en misant sur l'expertise du personnel autochtone qui contribue à l'élaboration de l'offre de formation.** Grâce à l'échange avec les membres des Premières Nations qui travaillent à l'UQAT, l'Université entend faire une différence sur le plan des programmes et des services offerts.

Les formations sont pensées en fonction des besoins des Premiers Peuples en termes de main-d'œuvre. L'Université valorise la prise en charge et l'autonomie des communautés sur tous les plans, mais surtout sur celui de l'éducation. Leur présence à l'intérieur de l'institution a permis un réel changement.

Johanne Jean

Cette tendance s'illustre par exemple à travers l'investissement passé d'Édith Cloutier. En tant que présidente du conseil d'administration de l'UQAT (entre 2006 et 2010), elle contribua grandement à la construction du pavillon des Premiers-Peuples de Val-d'Or, le premier en la matière à voir le jour dans le réseau des Universités du Québec. Plus encore qu'un lieu privilégié d'échange à propos des réalités autochtones, l'initiative démontre la possibilité d'une cohabitation harmonieuse construite sur une meilleure communication et conduisant à des réalisations concrètes dans le domaine de l'éducation. Cette cohabitation n'exclut pas non plus les personnes issues de l'immigration, ces dernières contribuant elles aussi à enrichir la vie interculturelle du campus. Le travail de Janet Mark, coordonnatrice des

dossiers autochtones, apparaît tout aussi exemplaire lorsque l'on considère les 1200 personnes participant aux cours à distance qu'elle a mis sur pied, un nombre attestant le succès remporté par le cycle de formation continue.



Sharon Hunter, Rodney Hester, Johanne Jean, Jean-Maurice Matte.
Crédit photo : Paul Brindamour

Depuis 2006, 250 étudiants autochtones ont obtenu leur diplôme, devenant ainsi des modèles de réussite et de persévérance au-delà des communautés autochtones. La présentation se clôt sur l'un des principaux défis, mentionné à de multiples reprises ce jour-là, à savoir la question du logement. En effet, lorsque les personnes provenant des communautés entreprennent un retour aux études, il arrive bien souvent qu'elles soient accompagnées de leur famille. Or, confrontées à la pénurie de logements, nombre d'entre elles se voient contraintes de renoncer à leur projet pour retourner dans leur communauté. De fait, si l'on a déjà pu évaluer les conséquences de la crise du logement dans les activités de la DPJ grâce à la présentation de Philippe Gagné, on comprend également que cette problématique constitue aussi un frein à l'autonomisation par l'accès à l'éducation des Premiers peuples. L'intervention se termine par un graphique faisant état des conditions d'accès et de participation aux études universitaires en fonction des disparités qui peuvent exister comme l'origine ethnique, le revenu familial ou encore le niveau d'éducation des parents.

L'éducation est une porte d'entrée dans diverses instances de notre région et les Autochtones peuvent jouer un rôle de défenseur dans les domaines qui les concernent. Chaque année, à Val-d'Or, on contribue à bâtir une ville où Autochtones et allochtones peuvent vivre chez eux.

Johanne Jean

Le tour de parole revient ensuite à *Rodney Hester*, directeur des services de soutien gouvernementaux à l'Administration régionale crie. Photographies à l'appui, ce dernier retrace les événements marquants des 40 dernières années de luttes entreprises par les Cris de Eeyou Istchee dans le cadre de leurs revendications pour une plus grande autonomie

régionale. Pour se faire, l'intervenant commence sa présentation en reprenant les mots prononcés par les autorités fédérales au début des années 1970 : « You are just squatters on the land, you have no rights, no human rights, no rights on the land, and any rights you think you have, can be strip away from you in an instant ». Ces propos, prononcés à l'annonce du projet du siècle, ont vraisemblablement déclenché la prise de conscience des collectivités crie, représentées par des leaders tels que Billy Diamond. Et c'est ce réveil politique qui a mené à la signature de la *Convention de la baie James et du Nord québécois* en 1975. **Cet épisode a marqué le long parcours entrepris par les Cris sur la voie de l'autonomie pour laquelle ils ont été amenés à développer des outils répondant à leurs aspirations comme en témoigne la signature depuis lors de nombreuses ententes avec les autorités fédérales et provinciale.** En somme, l'intervenant défend « l'approche incrémentale » adoptée par des leaders qui ont su fabriquer les outils opérationnalisant la souveraineté revendiquée. Il conclut sur le principal défi rencontré par les nouvelles générations de leaders, soit l'apprentissage et la maîtrise des outils caractérisant l'administration régionale crie afin de mettre à profit l'autonomie gagnée à l'issue de la lutte des générations précédentes.

C'est à titre de maire de Senneterre, mais aussi de préfet de la MRC de la Vallée-de-l'Or, que *Jean-Maurice Matte* prend ensuite la parole. La présentation débute par un rapide historique de la ville de Senneterre, dont l'ancien nom autochtone, « Nottaway », signifie « l'endroit des Indiens qui viennent d'ailleurs ». Ce rappel souligne la présence millénaire des Cris dans cette région qui se développera progressivement par l'implantation du transcontinental, voie de chemin de fer à la construction de laquelle les cris ont précisément contribué. Si les présences autochtones sont ancestrales dans la région, c'est aussi en raison de la rivière Bell, véritable « autoroute fluviale » dont les extensions remontent jusqu'à la baie James. Avec le développement des axes routiers et ferrés, ce sont aussi les Atikamekw et les Mohawks qui investissent peu à peu le site de la ville. Le commerce, la chasse de subsistance puis l'industrialisation correspondent à autant de motifs alimentant le redéploiement de populations autochtones à destination de la région de Senneterre (mais aussi Val-d'Or).

Par la suite, à mesure que le commerce décline ainsi que les activités liées à l'industrie forestière, de nombreuses personnes établies en périphérie déménagent à Senneterre de sorte que de nombreux services urbains sont mis sur pied en matière d'éducation, de santé, de loisirs, etc. À ce propos, l'intervenant reconnaît le rôle déterminant joué par le Centre d'entraide et d'amitié (CEAAS) créé en 1978 afin de donner un ancrage spatial au réseau d'entraide qui se structure progressivement depuis les années 1960. Si dans un premier temps le CEAAS s'est attaché à trouver des solutions aux

On vit du secteur forestier, mais il est important de comprendre que la forêt est aussi un lieu de prédilection quant à la transmission des savoirs autochtones, notamment auprès des jeunes. Une bonne partie du territoire est protégé dans l'intérêt des cultures autochtone.

Jean-Maurice Matte

Plusieurs tables de travail sont actives dans la MRC de la Vallée-de-l'Or, comme celle de la gestion des ressources et des territoires ou celle de la gestion des matières résiduelles. Voilà comment le monde municipal doit travailler : en ayant des projets communs avec les communautés.

Jean-Maurice Matte

problèmes d'hébergement rencontrés par ses clientèles, son action s'est rapidement élargie pour répondre à d'autres besoins grandissants. **Aujourd'hui, le CEAAS organise l'offre de services pour la rendre plus accessible aux Autochtones présents à Senneterre, mais travaille également au dialogue avec les communautés en servant de point de ralliement.**

La seconde partie de l'exposé s'articule autour des différents défis rencontrés par la municipalité. On apprend notamment que les enjeux reliés à l'hébergement, tels que la pénurie de logements, mais aussi la discrimination dans leur accessibilité, constituent encore aujourd'hui des questions cruciales, au même titre qu'à Val-d'Or. De même, les enjeux reliés à l'emploi, à la formation, mais aussi à la lutte contre la toxicomanie ou encore à l'exploitation des ressources naturelles et au maintien des territoires traditionnels de trappe sont prédominants. Sur ce dernier point, Jean-Maurice Matte offre des pistes de solution aux tensions soulevées par le

Une municipalité, qu'importe sa grosseur, est un partenaire. Mais c'est aussi une foule de partenaires qui se cachent derrière ça, et avant même le maire. Il faut les utiliser.

Jean-Maurice Matte

commissaire industriel Jean-Yves Poitras entendu au panel précédent. En raison de l'histoire de cette aire géographique largement peuplée par différentes nations autochtones, les acteurs locaux ont été amenés à négocier un compromis entre la préservation des territoires de chasse et les impératifs du développement économique spécifiquement au travers de l'industrie forestière. Cette démarche s'illustre par l'aménagement d'un refuge biologique accessible par des sentiers de raquette ou encore par la protection d'une grande partie du territoire en question. **Au chapitre des réalisations futures, monsieur Matte mentionne le renforcement d'un travail de liaison entre la main-d'œuvre et les besoins des entreprises, mais aussi dans la formation de guides autochtones voués à promouvoir leur culture auprès des visiteurs. Ce dernier projet, en cours d'élaboration conjointe avec le CAAVD, répond aux défis de la transmission de la culture et des traditions en leur donnant vie auprès des citoyens locaux comme des touristes.**

Il faut souligner que les cultures autochtones locales occupent aussi une grande place dans les grandes fêtes publiques organisées en ville, ou encore dans la bibliothèque locale, les marchés ou à l'école. Enfin, la dernière partie de la présentation de Jean-Maurice Matte s'inspire de son expérience de préfet de la MRC de la Vallée-de-l'Or. Monsieur Matte explique ainsi que la MRC dispose de plusieurs tables de travail dont l'objectif est de discuter des dossiers autochtones, qu'ils soient liés à la vie urbaine ou à la vie en communauté. Par exemple, l'objectif du groupe sur la gestion intégrée des ressources et du territoire (GIRT) est d'instaurer un partenariat avec certaines communautés afin d'échanger avec les représentants de l'industrie minière et forestière. On note d'ailleurs que ce type d'initiative a par exemple mené à la signature d'une entente avec la communauté de Lac-Simon concernant la gestion de leurs matières résiduelles. De même, le fond proposé dans le cadre du programme d'aide Pacte rural a également permis d'implanter une érablière dans le village de Kitcisakik. Monsieur Matte conclut que les fonds offerts par le monde municipal permettent de mettre en place des projets communs non seulement en ville, mais au sein des communautés.

La dernière présentation du panel, celle de *Sharon Hunter*, directrice générale adjointe au CAAVD, revient en premier lieu sur l'histoire du CAAVD fondé en 1974. Non seulement l'organisation constitue-t-elle le premier employeur autochtone de la ville (plus de 100 emplois), mais elle représente un carrefour de services urbains, un milieu de vie ainsi qu'un ancrage culturel pour les Premiers Peuples de passage ou résidant à Val-d'Or.

*Nous sommes la solution,
pas le problème.*

Sharon Hunter

En tant que chef de file d'une société civile autochtone engagée et vouée à la défense des droits autochtones, au mieux-être et à l'inclusion sociale, le CAAVD contribue activement au développement social, communautaire, économique et culturel de la collectivité valdorienne par des stratégies innovatrices et proactives. La mission de l'organisation clarifiée, l'intervenante revient sur les données chiffrées issues de l'enquête menée par l'Alliance de recherche ODENA. On apprend ainsi que les Autochtones représentent 5 % de la population de la municipalité, un chiffre en constante augmentation. Alors que les femmes sont plus représentées que les hommes, on note aussi que plus de la moitié de la population autochtone ne possède pas de diplômes. De même, la ville compte aujourd'hui deux fois plus de familles monoparentales au sein d'une population constituée à plus de 40 % de jeunes de moins de 18 ans.

En matière de santé, les taux de diabète et de porteurs du VIH/sida sont largement supérieurs à la moyenne nationale, un portrait assombri par des facteurs tels que le haut taux de placement des enfants, l'expérience de plusieurs formes de violence, voire la pauvreté, l'itinérance ou encore les problèmes de logement et de surpeuplement. Les risques associés à ces facteurs soulèvent des défis de taille auxquels le CAAVD a choisi de répondre en mettant en place des infrastructures, des services et des programmes innovants. **Initiative emblématique parmi tant d'autres, la Clinique Minowé constitue une ressource intégrée au réseau de la santé et des services sociaux de la Vallée-de-l'Or qui facilite l'accès à des services culturellement adaptés pour les Autochtones.** Basé sur le principe de reconnaissance de l'expertise des Premières Nations, ce modèle en est un d'innovation sociale et d'inclusion contribuant à engager la collectivité comme acteur premier de l'amélioration de sa santé globale par des pratiques propres à la culture des Premiers Peuples. Ainsi s'exprime la participation active des Autochtones à la transformation de la ville, et plus encore; car depuis son ouverture, la clinique a bénéficié d'une portée locale et régionale, un rayonnement s'étendant jusqu'aux échelles nationale et internationale. L'ampleur de ce succès se vérifie par exemple dans l'entente pluriannuelle signée avec trois universités concernant des demandes de stages en médecine ou encore par les nombreuses sollicitations en vue de présenter ce modèle sur le plan international. Parce qu'elle est un exemple éloquent de politique d'innovation sociale, la Clinique, et plus globalement l'action du CAAVD, constitue une réponse aux enjeux que vit la population autochtone.

Discussion générale

La période de discussion débute avec l'intervention d'*Annie Vianey*, agente de planification, de programmation et de recherche au sein de l'Agence de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, dont le but est simplement de remercier la Première Nation anishnabe de son accueil. Ce faisant, elle encourage le public à ne plus remettre en question la place des Autochtones dans les villes, mais plutôt à penser celle des allochtones en territoire autochtone.

Johanne Fournier s'adresse ensuite à Sharon Hunter afin de demander s'il y a une augmentation de la fréquentation de la clinique de la part des femmes. La réponse, affirmative, annonce le projet d'une prochaine évaluation destinée à mesurer les impacts des interventions sur le quotidien des familles. Sharon Hunter souligne par ailleurs l'importance d'avoir une prestation de services à domicile qui permet aux acteurs de la Clinique Minowé d'intervenir dans des contextes plus difficilement accessibles.

Johanne Fournier poursuit sur l'importance de l'accompagnement des mères et de leur niveau de scolarité dans l'apprentissage de l'enfant, mais aussi dans le décrochage scolaire. Madame Hunter rappelle qu'en plus de la Clinique Minowé, il existe d'autres programmes offerts par le CAAVD à l'intention des femmes. Le développement communautaire entrepris par le Centre s'appuie sur plusieurs stratégies, notamment la formation professionnelle aux adultes (programme ODABI) et l'aide aux devoirs.

Philippe Gagné souligne ensuite le caractère essentiel de ce type de clinique pour la communauté, car la structure en place permet d'offrir un premier contact avec un réseau de services bien souvent boudé par les populations autochtones des communautés. Véritable porte d'entrée sur l'offre de services sociaux et en santé, il apparaît préférable que ce contact se fasse par l'intermédiaire de la Clinique et non de la DPJ.

La Clinique Minowé est essentielle, car bien souvent elle fait office de premier contact avec le réseau de services en santé et services sociaux, ce qui est préférable à la DPJ.

Philippe Gagné

Une personne du public interroge Rodney Hester sur la question du partage d'une identité dans le contexte de l'autonomisation de la Première Nation crie : « maintenant que vous avez du pouvoir sur votre territoire, est-ce qu'on partage encore quelque chose de commun? » Si Hester répond d'emblée par l'affirmative, il n'en explique pas pour autant les motifs. De là, l'intervenant poursuit de la sorte : « parfois vous vous voyez comme différents, alors croyez-vous qu'on puisse être voisins? », ce qui conduit Hester à insister sur le fait que nous sommes tous humains. Néanmoins, il rappelle que même si nos sociétés ont beaucoup appris dans la rencontre, en positif comme en négatif, le chemin à parcourir est encore long avant de garantir des relations interculturelles harmonieuses pour le futur.

Le second panel se conclut par les mots des quatre participants/participant.es. Johanne Jean rappelle que l'un des combats de la Révolution tranquille a été la scolarisation des francophones. Selon elle, l'augmentation de la scolarité des Autochtones est un enjeu de taille similaire. Et surtout, c'est un choix qu'ils ont eux-mêmes fait. Sharon Hunter revient sur sa conclusion, à savoir : « Nous sommes la solution et non pas le problème ». Jean-Maurice Matte tente quant à lui de dépasser le cadre de la municipalité lorsqu'il est question de société civile : « une municipalité, qu'importe sa grosseur, est un partenaire. Mais c'est aussi une foule de partenaires qui se cache derrière ça, et avant même le maire. Il faut les utiliser ». Le mot de la fin est pour Rodney Hester, qui s'adresse aux jeunes et spécifiquement aux étudiants. Il les enjoint à compléter leur formation scolaire en suivant l'enseignement des professeurs de vie (*Life experience teacher*). C'est de cette façon que les jeunes pourront être éduqués de la manière la plus efficace possible.

2.4 Enjeux et défis de l'émergence d'une société civile autochtone au Québec

Objectif

Examiner un certain nombre de questions dans le but de mieux circonscrire les vecteurs structurants de la société civile autochtone au Québec : quelles formes prend l'action des centres d'amitié autochtone à cet égard? Quelle vision de la démocratie est mise en œuvre? Quels sont les thèmes mobilisateurs autour desquels se construisent l'appartenance et l'adhésion des acteurs de la société civile autochtone?

Animateur

Jean Robitaille, consultant auprès du RCAAQ

Conférencière

- CAROLE LÉVESQUE, professeure, Institut national de la recherche scientifique, directrice du réseau DIALOG et codirectrice de l'Alliance de recherche ODENA

Défi 1 : parler de réalités méconnues

La présence des Autochtones dans les villes du Québec est une réalité encore trop souvent ignorée. Pour de nombreux Québécois et Québécoises, les Autochtones résident tous et toutes dans des communautés (ou réserves) en milieu rural ou isolé, loin de la vie urbaine et citadine. Rares sont les personnes qui savent qu'une cinquantaine de villes comptent de nos jours une population autochtone relativement nombreuse, parmi lesquelles on retrouve à la fois de grands centres et des pôles régionaux tels que Montréal, Québec, Trois-Rivières, Gatineau, Baie-Comeau, Val-



Carole Lévesque. Crédit photo : Paul Brindamour

d'Or et Saguenay. C'est aussi une population qui connaît une forte croissance. Seize fois plus nombreuse en 2008 qu'elle ne l'était en 1980, elle s'est accrue en moyenne de 70 % entre 2001 et 2006 et représente plus de 60 % de la population autochtone totale de la province. De manière générale, le taux de croissance de la population autochtone est au moins deux fois plus élevé que dans la population non autochtone. Cette population est également plus jeune que dans le reste du Québec; elle est également plus instruite qu'ailleurs en milieu autochtone. Une première génération d'Autochtones nés dans les villes s'est constituée au cours des deux dernières décennies. Fiers de leurs origines et de leurs héritages, leur milieu de vie est la ville; la plupart ne connaissent pas la vie en réserve. Une classe moyenne autochtone se fait jour en contexte citadin, un phénomène entièrement nouveau.

Défi 2 : ne pas oublier l'héritage persistant de la colonisation

Il est bien connu que les effets de la colonisation et de l'implantation de la *Loi sur les Indiens* ont engendré divers types d'aliénation dont les peuples autochtones ont fait — et font toujours — les frais à la grandeur du Canada. De manière schématique, on peut identifier trois types d'aliénation : 1) l'aliénation territoriale, avec la mise en réserve et le refoulement des familles et des bandes indiennes à la périphérie de la province; 2) l'aliénation identitaire, avec l'imposition d'un régime singulier de citoyenneté et de résidence, encore en vigueur aujourd'hui, même si des amendements importants ont été apportés au cours des dernières décennies; 3) l'aliénation culturelle, avec les pensionnats, l'éducation forcée et l'évangélisation qui ont engendré, comme on le sait, des séquelles à la fois individuelles et collectives et ont bloqué pendant des générations la transmission intergénérationnelle des savoirs et des traditions intellectuelles autochtones.

Ces types d'aliénation combinés ont eu comme principal impact de donner naissance à une configuration géopolitique et administrative au sein de laquelle la réserve ou la communauté est identifiée comme étant le « milieu naturel » de vie et de résidence des populations autochtones, et notamment des Premières Nations. Pensons par exemple aux catégories du Registre des Indiens du ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) qui distinguent la population résidant sur réserve et la population hors-réserve pour désigner les résidents autochtones des villes et villages du Québec. C'est généralement à travers cette lunette que l'on aborde les présences autochtones dans les villes : on les a longtemps considérées comme étant l'envers négatif de la vie dans les réserves. La littérature regorge de ces analyses qui parlent de ruptures avec le milieu d'origine, de pertes d'identité et de culture, d'assimilation.

Défi 3 : faire connaître l'action collective des centres d'amitié autochtones

Loin de s'assimiler, contrairement d'ailleurs aux prévisions des observateurs des années 1970 et 1980, les Autochtones des villes sont aujourd'hui engagés collectivement dans une démarche d'affirmation et de redéfinition de leurs relations avec la ville et cherchent les moyens de se faire reconnaître une place légitime à l'intérieur de ses frontières. Une action collective autochtone se développe; une nouvelle identité citoyenne est en émergence qui n'est ni celle des Québécois, ni celle des collectivités amérindiennes ou inuit, ni celle des communautés culturelles issues de l'immigration. Cette action collective prend notamment sa source au sein du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, l'instance fédératrice des centres d'amitié que l'on retrouve aujourd'hui sur le territoire du Québec.

Les centres d'amitié autochtones, à l'instar de la population autochtone des villes, ne sont généralement pas connus des Québécois et des Québécoises et, il faut le dire, d'une partie de la population autochtone des communautés. Mais plus encore, étant donné leur rôle premier de soutien et d'accompagnement, leurs actions sont généralement passées sous silence dans l'arène politique. Pourtant, les centres d'amitié autochtones ont une longue histoire de succès et de réussites en matière de politiques publiques qu'il importe désormais de reconstituer et de raconter.

À la fois lieu de rencontre et carrefour de services établis dans plusieurs villes, les centres d'amitié autochtones existent depuis 45 ans au Québec. C'est par centaines que l'on compte les initiatives souvent très novatrices qu'ils ont mis sur pied depuis la fin des années 1960, souvent avec peu de moyens et de nombreuses conditions défavorables. Ensemble, ils réalisent plus de 100 000 interventions chaque année auprès de tous les groupes d'âge, des

plus jeunes aux plus âgés, auprès des hommes comme des femmes, et ce nombre croît chaque année. Leurs champs d'action sont étonnamment vastes et nécessitent des savoirs et des compétences de plusieurs ordres : aide psychosociale, santé, services sociaux, hébergement, logement social, transport médical, restauration, animation communautaire, petite enfance, accompagnement scolaire, expressions artistiques et culturelles, transmission des savoirs autochtones, développement des compétences. Les centres d'amitié autochtones sont aussi des entreprises d'économie sociale qui luttent à leur manière contre la pauvreté, la discrimination et l'exclusion, en favorisant l'employabilité et l'autonomie individuelle, en multipliant les partenariats avec les acteurs sociaux à l'échelle municipale, régionale et nationale dans le cadre de projets conjoints, et en assurant une présence de plus en plus marquante dans la sphère publique.

Défi 4 : mettre de l'avant un projet de transformation sociale

De tout temps, les centres d'amitié autochtones du Québec ont favorisé les relations transversales avec l'État et les citoyens autochtones et non autochtones en misant sur la réappropriation d'un droit de parole individuel et collectif et une exigence de reconnaissance sociale, juridique et civique en toutes circonstances. Leur démarche traduit un réel projet de transformation sociale qui prend son ancrage dans un travail de proximité auprès de la population, un engagement social continuellement répété et une approche intégrée et holistique de la participation citoyenne.

La mise en place d'un tel projet de transformation sociale nécessite cependant une vision renouvelée et ouverte de la démocratie afin que cette action citoyenne devienne aussi une action mobilisatrice pour une nouvelle solidarité interculturelle et intercitoyenne. S'il y a en effet plusieurs cultures à l'œuvre dans l'espace citadin partagé, coexistent aussi désormais plusieurs citoyennetés et plusieurs types d'appartenance. Les valeurs d'égalité et d'engagement civique qui fondent l'action citoyenne des centres d'amitié autochtones rejoignent non seulement des Autochtones des villes, mais aussi de plusieurs communautés; qui plus est, elles rejoignent également de nombreux Québécois et Québécoises qui partagent ces mêmes valeurs. De nouvelles alliances se constituent avec des acteurs de tous les milieux : gens d'affaires autochtones et non autochtones, syndicats, écoles et commissions scolaires, conseils de bande, groupes communautaires, groupes d'intérêts.

Défi 5 : préparer l'inclusion

Il peut apparaître anachronique que des Autochtones puissent aujourd'hui revendiquer non seulement une nouvelle citoyenneté, mais aussi un nouveau type d'égalité. Au mieux, nous sommes prêts à condamner l'exclusion et l'injustice au nom de grands principes moraux. Mais il faut plus que cela dorénavant pour participer à ce nouveau dialogue auquel le mouvement des centres d'amitié convie les citoyens du Québec. Il faut reconnaître la place des Autochtones et la contribution légitime qu'ils apportent au développement social, économique et culturel et à la prospérité de nombreuses villes québécoises et plus largement à la société québécoise dans son ensemble.

Il ne suffit plus de combattre l'exclusion, il faut préparer l'inclusion par des politiques sociales qui reflètent les réalités aussi bien que les traditions intellectuelles autochtones, par des programmes qui améliorent la qualité de vie des Autochtones, par des alliances novatrices de tous ordres. En d'autres mots, il faut prendre acte des composantes actuelles des priorités des citoyens autochtones.

2.5 Atelier *Tout le monde en parle*

Objectif

Confronter les acteurs locaux issus de différents horizons sur des problématiques caractérisant de leur champ d'expertise de manière à susciter l'échange.

Animatrices

- Édith Cloutier, directrice du CAAVD
- Fanny St-Pierre, animatrice communautaire du CAAVD

Participants/participantes

- PAUL-ANTOINE MARTEL, animateur à la vie rurale et communautaire, Ville de Val-d'Or
- DANICK LAPORTE, coordonnateur, Regroupement d'éducation populaire de l'Abitibi-Témiscamingue (REPAT)
- CHANTAL WABANONIK, militante et survivante intergénérationnelle des pensionnats
- VÉRONIQUE GAGNÉ, directrice de La Piaule
- MICHAEL PRINCE, directeur général du Quality Inn et Conseiller municipal
- WANDA CRÉPEAU-ÉTAPP, étudiante et membre du conseil d'administration du CAAVD

La seconde moitié de la journée débute avec un atelier de discussion inspiré du fonctionnement de l'émission télévisuelle *Tout le monde en parle*. L'objectif de la séance était ainsi de confronter les acteurs locaux à des problématiques qui balisent leur champ d'activité respectif. Si la plupart des questions soumises touchaient explicitement les Autochtones, d'autres thèmes abordés étaient plus larges, comme celui du logement, tout en étant présentés dans le cadre de l'expérience qu'en font les Premiers Peuples.

Paul-Antoine Martel, une personnalité bien connue de la municipalité reconnue pour son implication dans la vie de la collectivité, occupe un siège au sein de plusieurs tables de concertation de la ville de Val-d'Or. Après une brève présentation de l'invité, Édith Cloutier rappelle que l'enquête ODENA a pu dénombrer la présence d'environ 20 000 Autochtones dans la MRC de la Vallée-de-l'Or, un poids démographique faisant de la ville de Val-d'Or un pôle de convergence majeur. Or, cette présence autochtone à Val-d'Or est parfois vue négativement, voire contestée par certains.

Dans la foulée, la première question posée par l'animatrice entendait préciser si les efforts entrepris par la municipalité visaient la lutte contre le racisme et la discrimination ou la valorisation de la participation citoyenne autochtone. En guise de réponse, Martel souligne que si la question autochtone se déplace de l'univers des communautés pour devenir une préoccupation propre à la société civile valdorienne, cela représente en soi un bon signe. Parallèlement, il note que les citoyens les plus réfractaires à l'idée de partager

On souhaite créer une sensibilité au fait que Val-d'Or a un visage autochtone. Le but n'est pas de fondre les Autochtones dans un grand tout, mais que ce grand tout existe quand même.

Paul-Antoine Martel

L'effort doit être mis sur la rencontre humaine entre les gens si on veut qu'il y ait des résultats concrets qui découlent de la reconnaissance de la société civile autochtone.

Paul-Antoine Martel

l'espace urbain sont bien souvent des personnes disposant de bien peu de liens réels avec les Premières Nations. En conséquence, si l'invité reconnaît que les préoccupations touchant l'idée de société civile connaissent des avancées majeures, il considère également qu'un problème subsiste quant à l'incompréhension entraînée par le manque de liens interpersonnels. Selon lui, Autochtones et non-autochtones évoluent sur des trajectoires parallèles parsemées de bien trop peu de points de rencontre. Il introduit ainsi l'idée que favoriser la convergence de ces deux entités sociétales offrirait une opportunité de reconnaissance mutuelle.



Les invités de l'atelier *Tout le monde en parle*. Crédit photo : Paul Brindamour

Dans un deuxième temps, Édith Cloutier rappelle que les instances autochtones poursuivent une politique visant à produire des mémoires explorant les enjeux auxquels sont confrontées leurs populations. Considérant la politique municipale sur les consultations sociales, elle se questionne sur la volonté publique d'accorder une place plus juste aux Premiers Peuples. En réponse, Paul-Antoine Martel réitère l'idée qu'il est important de développer une sensibilité pour reconnaître le visage autochtone de Val-d'Or. Le but n'est pas de dissoudre les Autochtones dans la collectivité valdorienne de sorte qu'ils passent inaperçus, mais de réfléchir à l'idée d'un **Nous** partageant un même territoire. Édith Cloutier questionne précisément le rapport produit par la municipalité sur la recherche de ce **Nous** rassembleur et au sein duquel on trouve des préoccupations touchant spécifiquement les populations issues de l'immigration.

Partant, elle demande si les préoccupations autochtones appartiendraient potentiellement à un domaine spécifique de la pensée publique. L'invité réplique que cette éventualité n'est pas exclue dans la mesure où elle s'inscrit dans la perspective d'une ouverture à la différence visant la participation de tous à la vie locale. Bien sûr, il ne peut s'agir de mettre toutes les personnes sur un pied d'égalité, la position des peuples autochtones n'étant en

rien comparable à celle des nouveaux venus, notamment issus de l'immigration. Toutefois, si la municipalité reconnaît un champ d'action autochtone dans les politiques publiques, cette spécialisation ne doit pas isoler ces populations du reste de la société. **L'invité dégage ainsi plusieurs points à considérer, à savoir améliorer la qualité de vie des familles, encourager la solidarité sociale, mais aussi la vie de quartier, ce qui contribue à construire et à renouveler les liens sociaux, le tout afin de permettre l'ouverture sur le monde et l'implication citoyenne.** L'ensemble doit reposer sur une approche holistique sans pour autant dissimuler les Autochtones dans l'entité sociale valdorienne, ce qui implique de tenir compte de leurs spécificités. Paul-Antoine Martel termine son intervention en remerciant l'animatrice, Édith Cloutier, pour sa contribution à la visibilité des réalités autochtones au sein de la municipalité.

L'invité suivant est également une personnalité reconnue à Val-d'Or pour son militantisme pour la défense des droits de l'homme et de l'environnement. En vertu de sa fonction de coordonnateur du comité logement au sein du Regroupement d'éducation populaire de l'Abitibi-Témiscamingue (REPAT), *Danick Laporte* est un interlocuteur privilégié sur les questions touchant l'accès au logement. C'est donc par une référence chiffrée à propos de l'ampleur de la crise en la matière qu'Édith Cloutier interpelle l'invité. Considérant le taux d'inoccupation approchant 0,5 %, mais aussi l'insalubrité et le surpeuplement des logements offerts, l'animatrice se questionne sur les conséquences de cette situation alarmante sur la population. Le point de départ de Danick Laporte consiste à mentionner la nouveauté de cette situation en raison de l'accroissement économique du secteur minier, un contexte aggravé dans le cas des Autochtones par la discrimination et le racisme dont ils sont victimes. L'invité déplore le fait que, dans une telle conjoncture, les profits issus de la location du parc immobilier procurent un bénéfice tel, que la conscience sociale des propriétaires en est souvent réduite au silence.

Le logement [à Val-d'Or] connaît une crise sans précédent à cause de la crise économique. Même si on en construisait 200, on serait quand même en problème. Et on pourrait toujours doubler les statistiques négatives lorsque l'on parle d'Autochtones, puisque ceux-ci vivent en plus de la discrimination et du racisme. Quand le niveau de profit est élevé, le niveau de conscience diminue.

Danick Laporte

La seconde animatrice de l'atelier, *Fanny St-Pierre*, intervient d'ailleurs à ce sujet en signalant le fait que les Autochtones portent rarement plainte lorsqu'ils sont victimes de préjudices de la part de leurs bailleurs potentiels ou effectifs. Édith Cloutier souligne à ce propos le travail du Tribunal des droits de la personne du Saguenay qui, en condamnant pour la première fois un propriétaire de la région pour raison de discrimination raciale, a pu faire jurisprudence sur la question. Danick Laporte de poursuivre en se questionnant sur les façons de répondre aux problèmes que rencontrent les Autochtones en matière de logement. L'invité signale en effet que la création du comité logement au sein duquel il travaille est la conséquence d'une plainte pour discrimination raciale déposée par une personne autochtone au CAAVD. Édith Cloutier intervient en rappelant que même si un grand pas a été franchi grâce à la jurisprudence s'appliquant au code du logement, les actions concrètes à mener dans le futur restent à déterminer. En effet, les risques encourus par les personnes disposées à dénoncer les discriminations dont elles sont victimes exposent ces dernières à une grande précarité comme l'illustre l'éventualité de se retrouver à la rue.

La directrice du CAAVD signale l'existence d'une commission itinérante mise en place par le Front d'action populaire pour le réaménagement urbain (FRAPRU) afin de mettre en perspective les réalités vécues sur le terrain. Danick Laporte poursuit sur ce sujet en nous restituant son expérience de la commission dans le cadre de laquelle il a pu entendre des personnes dont les droits bafoués ne concernaient pas seulement l'accès au logement, mais aussi le droit à l'éducation, au bien-être, à la santé, à l'autodétermination, etc. C'est précisément le cas des personnes habitant la réserve de Lac-Simon. Dans un tel contexte, il est inquiétant de constater que des personnes quittent leur communauté pour la ville afin d'améliorer leurs conditions de vie, mais que ce déplacement ne permet pas de répondre aux attentes des personnes, comme on l'a vu à travers la pénurie du logement à Val-d'Or. Les derniers mots de Danick Laporte reviennent sur la signature du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels par des gouvernements provinciaux et fédéraux qui sont malgré tout réticents à l'idée de l'intégrer à la Charte des droits et libertés.

Les deux invitées suivantes sont *Véronique Gagné*, directrice de La Piaule, et *Chantal Wabanonik*, militante et survivante intergénérationnelle des pensionnats. Cette dernière nous témoigne de son parcours en partie marqué par le traumatisme intergénérationnel lié à l'expérience des pensionnats puis en tant qu'enfant placée dans plusieurs familles d'accueil au sein desquelles elle a été victime de nombreux abus physiques et psychologiques. À l'issue des premières années de sa vie, Chantal Wabanonik a connu une « descente aux enfers » où drogue, prostitution et itinérance formaient son quotidien. À l'écoute de son récit, Édith Cloutier interroge l'invitée sur les moyens qui lui ont permis de se sortir de la rue. **Il appert que la volonté de guérir des blessures de son passé et de s'en sortir a été le moteur de sa démarche à un moment où peu de ressources étaient disponibles à Val-d'Or. De fait, elle insiste sur l'urgence de renforcer l'offre d'hébergement aux personnes faisant l'expérience de la condition itinérante.** Face à ce constat, la directrice du CAAVD rappelle une position politique courante dans la municipalité selon laquelle améliorer les disponibilités du refuge local pour itinérants rendrait « confortable » leur condition, et par là même se traduirait par une multiplication du nombre de personnes dans cette situation. Parallèlement, certains élus ont aussi dénoncé le manque d'action pour contrer ce phénomène.

C'est ensuite au tour de Véronique Gagné de prendre la parole afin de présenter le partenariat qui associe La Piaule, centre d'hébergement qu'elle dirige, avec les agences de santé et de services sociaux de la région, mais aussi avec le CAAVD. **Postulant la complexité de ce phénomène en contexte autochtone, elle rappelle que l'itinérance n'est pas un choix, mais la conséquence d'aléas socioéconomique, voire psychologique, qui échappe à la volonté des individus concernés.** L'invitée insiste sur le fait que la lutte contre l'itinérance doit poursuivre une démarche proactive tournée vers la réinsertion des personnes et notamment en les relogant en appartement. **De plus,**

Je ne crois pas à la notion de choix en itinérance, mais plus à l'absence de choix.

Véronique Gagné

L'itinérance est complexe. Ce n'est pas un travail facile de sortir de la rue, tout le monde à son parcours. On ne dit pas : je lâche ma femme, mes enfants, ma maison pour aller à La Piaule. Celle-ci n'est pas un toit permanent pour les gens, nous favorisons l'intégration aux appartements.

Véronique Gagné

les pistes de solution à ce problème de société doivent également tenir compte de la nécessaire intégration des itinérants dans des structures sociales dont bien souvent ils sont exclus en raison de facteurs comme le manque de référence professionnelle ou encore un historique de crédit défavorable. Cette complexité est d'autant plus grande que, comme le souligne Édith Cloutier, les Autochtones pâtissent d'un statut politique lié à leur statut ethnoculturel qui ne joue pas forcément en leur faveur. Véronique Gagné appuie ce constat qui revient à ajouter la discrimination raciale au rang des obstacles entravant l'éventuelle sortie de la rue par l'obtention d'un logement. Fanny St-Pierre renchérit en posant la question rhétorique suivante « donc ce n'est pas un choix d'être itinérant? » Véronique Gagné souligne alors le fait que la condition itinérante se définit bien plus par une absence de choix que par la possibilité de ce dernier.

Par ailleurs, l'invitée insiste sur les difficultés traversées par La Piaule qui, grâce à la mobilisation communautaire, a pu agrandir ses locaux dans un contexte faiblement subventionné. Dans cette optique, Fanny St-Pierre s'interroge sur le pouvoir d'attraction exercé par une telle structure sur des itinérants qui dès lors seront de plus en plus nombreux à Val-d'Or : un préjugé tenace, constate la directrice de La Piaule. D'ailleurs, Édith Cloutier rappelle que l'inaction publique concernant ce phénomène est plus onéreuse que de tenter d'offrir des pistes de solution pour sortir les individus de cette condition ou même de proposer des services de première ligne. Il faut dire que jusqu'à récemment, le phénomène de l'itinérance faisait vraisemblablement l'objet d'un déni de la part des autorités municipales de Val-d'Or. **Selon Véronique Gagné, les autorités publiques ont longtemps compris cette condition au travers d'une pratique liée à l'errance, discours politique qui légitimait l'inaction. Elle poursuit en rappelant l'existence du projet Kijaté, destiné à développer des logements sociaux à l'intention des personnes autochtones.**

À l'issue de la dernière partie de l'échange, animatrices et invitées postulent unanimement l'idée que l'itinérance, plus que n'importe quelle autre question, nécessite une solution partagée. Alors que l'itinérance n'est pas un problème spécifiquement autochtone, elle n'en est pas moins une question de société qui appelle à la concertation entre les acteurs communautaires et ceux de la sécurité publique, mais aussi avec la communauté d'affaires et le conseil municipal. **L'échange se termine par la mention de la trajectoire exemplaire de Chantal Wabanonik, qui démontre qu'un réseau de soutien suffisamment structuré constitue bien souvent une solution efficace à la lutte contre l'itinérance.**

L'invité suivant, *Michael Prince*, aborde notamment le dossier du marché de l'emploi valdorien. L'échange débute par un extrait vidéo dans lequel l'ancien premier ministre fédéral Paul Martin enjoint le public à ne pas « gaspiller un talent » en référence au potentiel des travailleurs autochtones. C'est ainsi qu'Édith Cloutier introduit la question de l'apport de la main-d'œuvre autochtone sur le marché du travail. L'invité mentionne que, au sein de l'hôtel dont il est gestionnaire, une grande part des investissements provient des Cris. De fait, il est tout à fait normal que la direction des ressources humaines de la structure priorise, à compétences égales, l'embauche de personnes crie au Quality Inn. Comment

Il ne faut pas créer de section spécifique autochtone, mais il y a une spécificité autochtone que nous voulons faire valoir. Nous ne voulons pas créer une ségrégation dans notre communauté.

Michael Prince

oublier en effet qu'ils représentent un taux d'occupation de 25 % et constituent en conséquence un pouvoir de consommation d'une valeur financière non négligeable pour le développement économique de cette nouvelle structure hôtelière.

Fanny St-Pierre poursuit en rappelant que la ville de Val-d'Or représente elle-même un marché bénéficiant de la fréquentation tant des Anishnabe qui ont recours aux services et commodités de base, que des Cris, consommateurs réguliers également impliqués dans l'industrie hôtelière ou encore le secteur de l'aviation. Les membres de ses deux Premières Nations sont donc une manne financière importante pour la municipalité. Édith Cloutier poursuit en revenant sur les propos de Jean-Yves Poitras alors qu'il mentionnait les stratégies d'embauche mises en place dans les entreprises, tels les stages. Elle sollicite l'opinion de Michael Prince sur cette question. L'invité approuve ce type de stratégie dans la mesure où les mécanismes de leur mise en place ne sont pas trop lourds. La directrice poursuit sur le thème de la sensibilisation culturelle des non-autochtones aux cultures autochtones dans le monde de l'entreprise. Elle explique que ce type d'activités de familiarisation culturelle d'une journée a largement fait ses preuves selon les personnes autochtones qui se sentent plus respectées dans un milieu du travail au sein duquel ils optimisent leur participation. L'invité seconde cette position. L'idée de favoriser la main-d'œuvre autochtone dans un intérêt purement commercial entraîne Édith Cloutier à mentionner les tensions sociales liées à la coprésence à Val-d'Or. Ce faisant, elle s'interroge sur les modalités des partenariats établis avec les partenaires économiques de la communauté d'affaires, et notamment les Centres locaux de développement, dans un contexte où les préjugés semblent tenaces. En réponse, Michael Prince souligne la portée globale de ce type de problème. Son propre parcours, notamment lorsqu'il vivait dans la communauté de Mistassini, illustre le fait que le racisme s'exprime non pas de manière unilatérale, mais bien dans une multitude de directions qui n'excluent pas la discrimination des non-autochtones par des personnes autochtones. **Alors que la directrice du CAAVD mentionne le défi de la cohabitation, Prince conclut sur le fait que plutôt que de créer une section autochtone spécifique aux politiques publiques, l'objectif attendu serait de valoriser cette spécificité sans pour autant créer une forme de ségrégation au sein de la collectivité valdorienne.**

En tant que dernière invitée l'atelier, *Wanda Crépeau-Étapp*, étudiante au postsecondaire en technique de comptabilité et gestion, mais aussi membre du conseil d'administration du CAAVD, a été amené à partager son point de vue au nom de la jeunesse autochtone. Édith Cloutier rappelle que jeunes forment une grande proportion de la population autochtone, 60 % des Autochtones ayant moins de 30 ans. Considérant la réussite scolaire de l'invitée, l'animatrice la questionne sur ses motivations. **En guise de réponse, Wanda Crépeau-Étapp fait valoir l'importance de bénéficier d'un entourage solide constitué de modèles destinés à guider les jeunes. Son conseil à leur égard réside dans le fait de se faire confiance afin de devenir des êtres accomplis.** À ce propos, elle introduit une parenthèse sur son propre parcours. Longtemps, en effet, elle dit avoir éprouvé une crainte de révéler à

ses camarades de classe le fait qu'elle avait grandi dans le bois et non en ville. Pourtant, cette inquiétude liée au poids d'être autochtone s'est aujourd'hui transformée en une source de fierté.

La directrice du CAAVD poursuit sur l'idée que les personnes autochtones portent en elles un bagage supplémentaire qui colore leur existence en société; quelque chose que chacun doit défendre, comme l'illustre le mouvement *Idle No More* et sa portée

identitaire. Elle interroge ainsi l'invitée sur les principaux défis que les jeunes autochtones doivent affronter pour se tailler une place dans la société tout en gardant leur spécificité. Wanda Crépeau-Étapp insiste sur le fait que chacun est confronté à des défis particuliers. Prendre sa place nécessite une démarche individuelle qui s'inscrit également dans une démarche collective plus large permettant de parler au Nous. L'animatrice réagit sur ce dernier point en signalant l'importance de créer des alliances partageant une vision sociale plus juste et équitable.

L'échange se termine sur deux questions pièges inspirées du déroulement de l'émission *Tout le monde en parle*, à commencer par : « Si tu étais maire de Val-d'Or que ferais-tu? ». L'invitée propose de sensibiliser la population non autochtone aux cultures autochtones et à l'histoire de la cohabitation entre les allochtones et les Autochtone. Enfin, à la question « Si tu étais première ministre, est-ce que tu redonnerais les terres aux Autochtones? », Wanda Crépeau-Étapp avance l'idée qu'elle valoriserait plutôt les droits ancestraux de ces derniers, tout comme elle ferait respecter les droits de la personne.



Des participantes enthousiastes. Crédit photo : Paul Brindamour

2.6 Faits saillants

Objectif

Tirer des enseignements des propos et discours entendus tout au long de la journée. Identifier des pistes pour la suite du dialogue pour l'égalité et la reconnaissance.

Animateur

Jean Robitaille, consultant auprès du RCAAQ

Participant·es

- JANET MARK, coordonnatrice des dossiers autochtones à l'UQAT et vice-présidente du Conseil d'administration du CAAVD
- CAROLE LÉVESQUE, professeure, Institut national de la recherche scientifique, directrice du réseau DIALOG et codirectrice de l'Alliance de recherche ODENA

Malgré la présence croissante d'Autochtones dans les villes du Québec, ce phénomène reste souvent méconnu ou ignoré par le reste de la population. Mais la voix des Autochtones en milieu urbain se fait de plus en plus entendre, et les participants à cette journée de réflexion ont souligné l'émergence et le déploiement d'une nouvelle identité citoyenne, de même que le rôle central des centres d'amitié autochtones dans les villes en tant que point de ralliement et carrefour de rencontres et de projets partagés entre les individus, les communautés et les municipalités. Voici quelques enjeux importants tirés de ces deux journées de réflexion :

- **Éducation** : La relation avec le système d'éducation reste marquée par l'héritage douloureux des pensionnats. Les efforts pour favoriser la scolarisation et la persévérance scolaire doivent se déployer sur plusieurs plans : prise en compte de la langue et des différences culturelles; consolidation du réseau de soutien autour des élèves et de leur famille; programmes d'aide aux devoirs et de formation aux adultes. L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue est particulièrement active dans la création et le maintien des liens avec les Autochtones de sa ville, en collaborant avec les communautés pour connaître les besoins des Autochtones en ville.
- **Logement** : La pénurie de logements en ville entraîne plusieurs défis (on parle d'un taux d'inoccupation de 0,5 % à Val-d'Or). Les Autochtones en ville ont souvent à faire face à de la discrimination et du racisme dans l'accès à un logement. Ce manque d'accès peut être un frein à la poursuite des études supérieures, ou à la sélection par la DPJ de familles d'accueil autochtones. Le projet Kijaté offre en ce sens une piste intéressante, en permettant la construction de 24 logements sociaux à Val-d'Or. Les besoins en hébergement d'urgences sont également grands en ville, et la question de l'itinérance reste préoccupante.
- **Communication intercitoyenne** : Afin de lutter contre le racisme et l'exclusion, il est essentiel d'améliorer les relations entre Autochtones et non-autochtones dans les villes. Différentes pistes ont été abordées : sensibilisation culturelle, rencontres plus humaines, valorisation de la participation citoyenne. Le défi reste d'inclure sans isoler, de partager un même territoire et de bâtir un « Nous » collectif.

- **Emplois** : L'intégration de la main-d'œuvre autochtone est un autre point saillant de cette rencontre. Comment favoriser l'emploi autochtone, malgré les tensions entre protection du territoire et développement? Différentes solutions ont été suggérées, notamment l'intégration par un stage, et les formations de sensibilisation à la culture autochtone pour les employeurs et les employés non autochtones.
- **Santé** : L'initiative de la Clinique Minowé a été saluée par les participants. Véritable porte d'entrée sur les services sociaux et de santé pour les Autochtones en ville, cette ressource facilite ainsi l'accès à des services culturellement adaptés. De par cette action, une baisse significative dans les signalements à la DPJ au cours des deux dernières années a également été notée.



Janet Mark. Crédit photo : Paul Brindamour

Les Autochtones ont toujours été sur le territoire, c'est plutôt la ville et les villages qui se sont installés ici [...] Il doit y avoir cohabitation, car personne, Autochtones et non-autochtones, ne va quitter la ville. Les Autochtones seront également plus nombreux dans le futur.

Janet Mark

On a vu que la communication est un obstacle et il faut toujours se rappeler que lorsqu'on se retrouve face à un autochtone, le français peut être sa 2^e, 3^e ou 4^e langue, donc peut être un obstacle à la communication.

Janet Mark

Je voudrais revenir sur ce que Wanda (Crépeau-Etapp) appelait tout à l'heure la nécessité d'avoir dans son entourage du soutien quand on est jeune. J'ajouterais aussi quand on est plus vieux; on a besoin d'avoir les coudées franches pour avancer dans son travail, dans la réalisation de soi.

Carole Lévesque

Créer des ponts, c'est bâtir des chemins de traverse. On commence à ouvrir des sentiers vers la cohabitation, la coexistence. Ce sont des chemins de partage. On ne perd pas son identité dans de telles initiatives, au contraire, on donne à son identité une valeur ajoutée, basée sur la préoccupation de l'Autre avec un « A » majuscule, qui peut être aussi le « A » majuscule d'Autochtone.

Carole Lévesque

Un autre défi concerne la main-d'œuvre autochtone. On a souligné le fait que d'avoir des Autochtones dans son organisation fait une différence. L'exemple d'entreprises qui embauchent des Autochtones est très positif car les employés autochtones deviennent des agents multiplicateurs et c'est quelque chose qui est bénéfique pour tout le monde.

Janet Mark

Ce que j'ai retenu des différents commentaires et présentations est la volonté d'affirmer quelque chose. D'affirmer son implication en éducation, dans la politique municipale ou régionale, d'affirmer sa volonté de partager des expériences, sa volonté d'ouvrir des portes. Je sais qu'à l'intérieur des organismes gouvernementaux, peu importe l'échelle dans le domaine de la santé et l'éducation, ça prend des modèles. Les personnes qui ont fait des présentations sont des modèles pour la société québécoise aussi. Des personnes qui osent ouvrir de nouveaux sentiers, qui osent affirmer que c'est dans ce sens que la cohabitation peut se faire, se construire, sans nécessairement avoir la réponse finale, mais au moins le sentier est ouvert.

Carole Lévesque

2.7 Expressions artistiques et témoignages

La journée d'échange et de réflexion du 30 janvier 2014 a été marquée par le travail d'Éliane Kistabish, artiste multidisciplinaire détentrice d'un baccalauréat en art visuel de l'Université Laval et organisatrice communautaire au volet jeunesse du CAAVD depuis 2009. Au fil des heures, la jeune autochtone a peint un tableau dont la création connaîtra son dénouement lors du Forum provincial qui rassemblera à Québec, le 26 mars 2014, les acteurs issus de tous les centres d'amitié de la province et leurs partenaires des milieux gouvernementaux, universitaires et communautaires.

De plus, les témoignages des membres du public ont été sollicités dans le cadre d'un *vox pop* réalisée par Kévin Cordeau et Peggy Trudel et diffusé en fin de journée, mais aussi lors de la constitution, durant toute la journée, d'un mur de témoignages destiné à répondre à la question suivante : « Si vous aviez une baguette magique, que feriez-vous pour améliorer les relations entre Autochtones et non-autochtones? » La journée s'est donc inscrite, avec la participation des personnes présentes, sous le signe d'un dialogue destiné à nourrir les pistes de solution visant à améliorer la cohabitation des citoyens de Val-d'Or, mais aussi le mieux-être des Autochtones faisant l'expérience de cette ville.



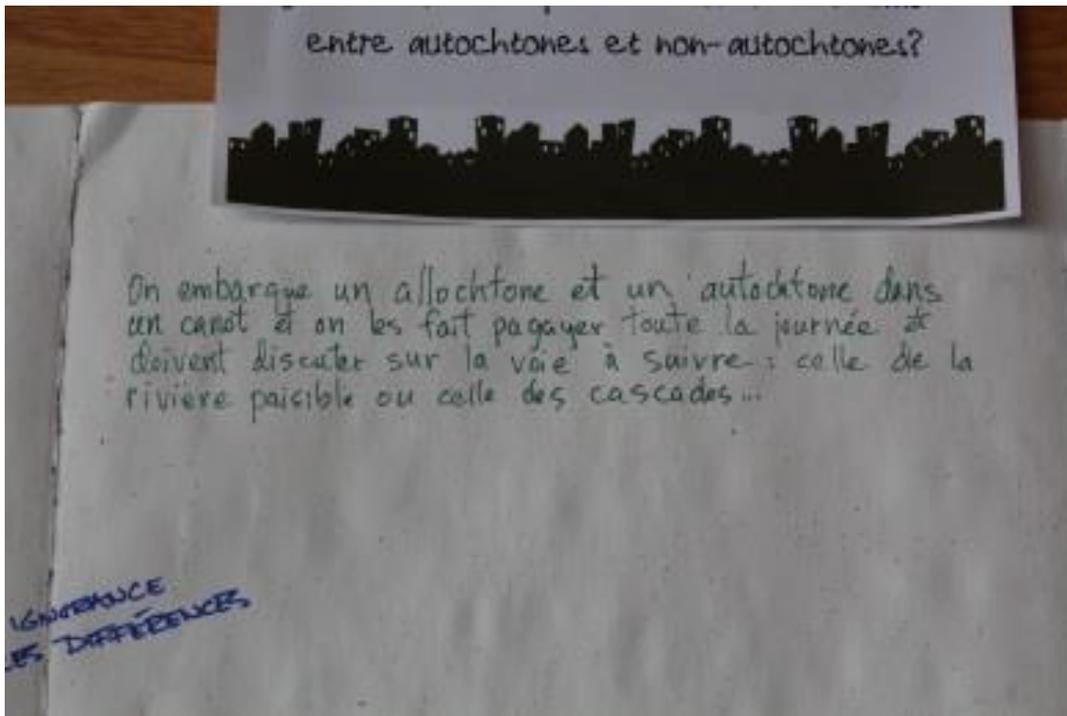
Éliane Kistabish. Crédit photo : Paul Brindamour



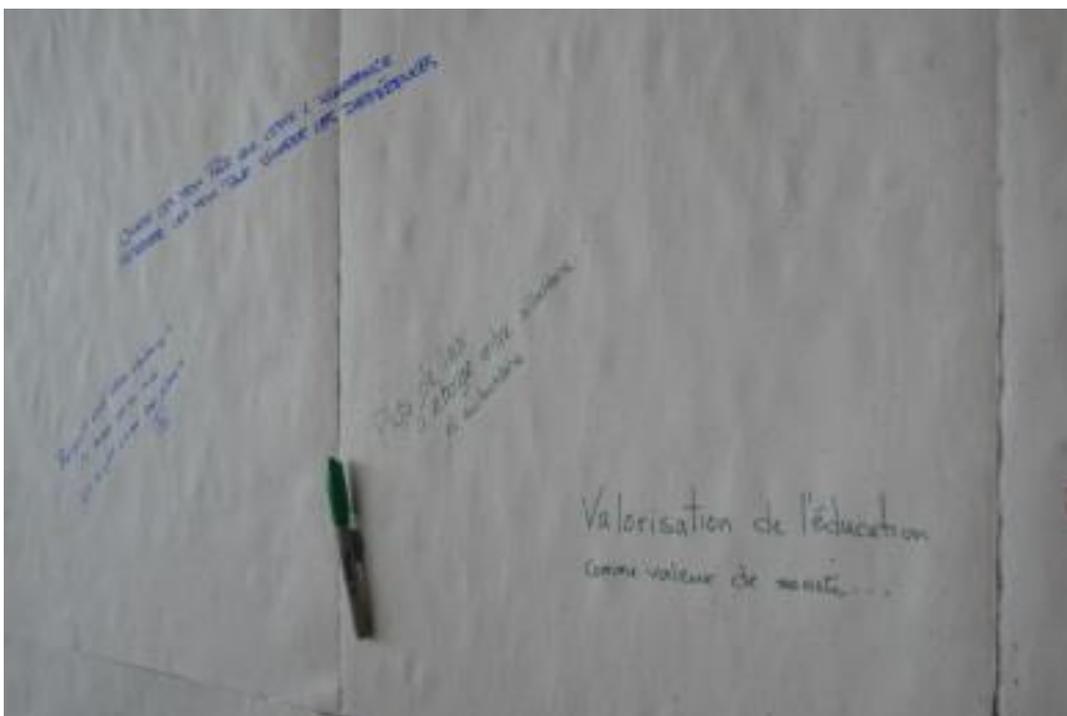
Des participants contribuant au mur des propositions.
Crédit photo : Paul Brindamour



Vox pop. Crédit photo : Paul Brindamour



Mur des propositions. Crédit photo : Paul Brindamour



| ANNEXES |

Annexe A : Participants | Participantes

CATHERINE ANICHINAPÉO

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

RENÉ AUBIN

La Piau

KARINE BISSON, agente de développement

Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue

LOUIS BORDELEAU

Centre d'entraide et d'amitié de Senneterre

LOUIS BOURGET, directeur général

MRC Vallée-de-l'Or

MARY-JANE BRAZEAU, directrice en santé

Conseil des Anicinapek de Kitcisakik

DENISE CARON, coordonnatrice développement des compétences

Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

STÉPHANIE CHIASSON, candidate à la maîtrise

Université de Montréal, Alliance de recherche ODENA

ÉDITH CLOUTIER, directrice

Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, codirectrice de l'Alliance de recherche ODENA

JOANIE COLLARD, coordonnatrice développement des compétences

Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

IOANA COMAT, candidate au doctorat

Université Laval, Alliance de recherche ODENA

KÉVIN CORDEAU, directeur du développement communautaire

Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

FRÉDÉRIQUE CORNELIER

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

ANNE-MARIE COULOMBE, agente de recherche

UQAT et membre du conseil d'administration du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

WANDA CRÉPEAU-ÉTAPP, membre du conseil d'administration

Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

MICHAËL DEETJENS, candidat au doctorat

Université de Montréal, Alliance de recherche ODENA

PHILIPPE DOHERTY, attaché politique du député d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou, Roméo Saganash**JOANIE DOYON, animatrice**

Espace Val-d'Or

CHRISTINE DUCHESNEAU, directrice
Centre local d'emploi de la Vallée-de-l'Or

PIERRE DUFOUR, directeur général
Centre local de développement de la Vallée-de-l'Or

MARIE-LYSE FIRLOTTE, chargée de projets
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

NATHALIE FISET, chargée de projets
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

JOHANNE FOURNIER, directrice générale
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois

PHILIPPE GAGNÉ, directeur
Direction de la Protection de la Jeunesse, CJAT

VÉRONIQUE GAGNÉ, directrice
La Piaule

MARIE-PIERRE GUERTIN
Regroupement d'éducation populaire de l'Abitibi-Témiscamingue

SYLVIE HÉBERT, conseillère municipale
Ville de Val-d'Or

RODNEY HESTER, directeur des services de soutien gouvernementaux
Administration régionale crie

SHARON HUNTER, directrice du développement social
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

JOHANNE JEAN, rectrice
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

PEGGIE JÉRÔME, secrétaire-trésorière du conseil d'administration
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

ÉLIANE KISTABISH, artiste-peintre
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

OSCAR KISTABISH, président
Conseil d'administration, Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

CLAUDE LACOMBE, direction des communications et des relations avec les communautés
Sûreté du Québec, MRC Vallée-de-l'Or

JENNY LAFONTAINE, administratrice
Espace Val-d'Or

DANICK LAPORTE, coordonnateur
Regroupement d'éducation populaire de l'Abitibi-Témiscamingue

STÉPHANE LAROCHE, chargé de projets
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

CAROLINE LEMIRE

Tourisme Abitibi-Témiscamingue

OLIVIER LESSARD, chargé de projet

Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue

CAROLE LÉVESQUE, professeure

Institut national de la recherche scientifique, codirectrice de l'Alliance de recherche ODENA

JANET MARK, coordonnatrice dossiers autochtones UQAT et vice-présidente

Conseil d'administration du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

PAUL-ANTOINE MARTEL, animateur vie rurale et communautaire

Ville de Val-d'Or

SERGE MARTEL, directeur

Cégep Abitibi-Témiscamingue Pavillon Val-d'Or

JEAN-MAURICE MATTE, maire de Senneterre, préfet

MRC Vallée-de-l'Or

JOSÉE MAYRAND

Emploi-Québec – CLE Val-d'Or et Senneterre

SANDY MCGUIRE, conseillère en ressources humaines

Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

SALOMÉE MCKENZIE, chef, Conseil de la nation Anishnabe

Lac Simon

HÉLÈNE MICHEL, conseil des Anicinapek de Kitcisakik**JOSIE MONGRAIN, agente de développement**

Conférence régionale des Élus de l'Abitibi-Témiscamingue

RÉBECCA MOORE

Centre d'entraide et d'amitié de Senneterre

LISYANE MORIN

Forum Jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue

LORRAINE MORRISSETTE, conseillère municipale Val-d'Or et attachée politique du député d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou, Roméo Saganash**FRANCE NOËL, professeure, travail social**

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

MARIE-HÉLÈNE PAQUIN, journaliste*Écho Abitibien***HÉLÈNE PARADIS, directrice**

Chambre de commerce de Val-d'Or

JEAN-PIERRE PELLETIER, directeur

Sûreté du Québec, MRC Vallée-de-l'Or

SYLVIE PICARD, conseillère aux entreprises

Emploi-Québec – CLE Val-d'Or

JEAN-YVES POITRAS, commissaire industriel

Corporation de développement industriel de Val-d'Or

NANCY POUQUIER

CPE Abinodjic-Miguam

MICHAËL PRINCE, directeur général

Quality Inn et conseiller municipal Val-d'Or

ROBERT QUESNEL, conseiller municipal

Ville de Val-d'Or

GILLES QUINTAL, consultant

IOANA RADU, candidate au doctorat

Université Concordia, Alliance de recherche ODENA

BRUNO-PHILIP RICHARD, attaché politique

Cabinet de la députée d'Abitibi-Est, ministre déléguée aux Affaires autochtones, Élisabeth Larouche

JEAN ROBITAILLE, consultant

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

VINCENT ROUSSON, directeur

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, pavillon Val-d'Or

ANNE-MARIE TURCOTTE, candidate à la maîtrise

INRS, Alliance de recherche ODENA

DONALD SERGERIE, conseiller vie étudiante

Service Premières Nations, Cégep Abitibi-Témiscamingue

CAROLINE SAINT-LOUIS, coordonnatrice de la stratégie auprès des Autochtones

Avenir d'Enfants

ISABELLE SAINT-PIERRE

La Piaule

STÉPHANIE SAINT-PIERRE, agente de développement

Corporation de développement économique de Senneterre

ANNIE VIENNEY, agente de planification, de programmation et de recherche

Agence de santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

CHANTAL WABANONIK, militante

Annexe B : Programme du 30 janvier 2014



Les Autochtones et la ville

Enjeux, défis et
pistes de solution

Jeudi 30 janvier 2014 - 8h30 à 16h30

Salle aux usages multiples - Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Déroulement de la journée

8 h 30 Accueil des participants

9 h 00 Ouverture

9 h 30 Panel 1 : **Enjeux et défis**

« Un regard sur les réalités en matière de cohabitation, d'éducation, de services sociaux et de développement économique. »

Avec : Johanne Fournier, directrice générale à la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois, Philippe Gagné, directeur de la Protection de la Jeunesse, Jean-Yves Poitras, commissaire industriel et Sylvie Hébert, conseillère municipale à la Ville de Val-d'Or

10 h 30 Pause

10h 50 Panel 2 : **Pistes de solution**

« Une vision partagée du vivre-ensemble. »

Avec : Johanne Jean, rectrice de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Rodney Hester, directeur des services de soutien gouvernementaux à l'Administration régionale Crie, Jean-Maurice Matte, maire de Senneterre et préfet de la MRC Vallée-de-l'Or et Sharon Hunter, directrice générale adjointe au Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

12 h 00 **Dîner offert sur place**

*Conférence « Enjeux et défis de l'émergence d'une société civile autochtone »
Carole Lévesque, professeure, directrice de DIALOG, INRS*

13 h30 « **Tout le monde en parle** » – Les Autochtones et les villes de la MRC de la Vallée-de-l'Or (animé par Édith Cloutier, directrice générale du CAAVD)

15h 15 Pause

15 h 30 **Vox Pop**

Faits saillants de la journée

16 h 20 Mot de la fin



Annexe C : Fiches d'information sur Val-d'Or

FICHE D'INFORMATION

PROFIL SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DE LA POPULATION AUTOCHTONE À VAL-D'OR

Faits saillants tirés de **Cartographie sociale et économique de la population autochtone des villes du Québec. La ville de Val-d'Or et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or**. Rapport de recherche. Carole Lévesque, Philippe Apparicio, Martin Gagnon, Katharina Guth, Édith Cloutier et Josée Goulet. 2011. Cahier ODENA no. 2011-01. Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, Montréal. www.odena.ca

LA POPULATION AUTOCHTONE EN HAUSSE À VAL-D'OR

Entre 1996 et 2006, la population autochtone de la ville de Val-d'Or a plus que doublé : cette population se chiffrait à 345 en 1996 alors qu'elle se chiffre à 805 personnes en 2006. De même, la proportion de la population autochtone par rapport à la population totale de la ville a pratiquement doublé, passant de 1,4 % à 2,6 %. **Près de 5 % de la population totale de la zone d'influence territoriale détient une identité autochtone** : les 6 535 Autochtones de la zone d'influence territoriale du CAAVD constituent 4,6 % de la population totale en 2006.

PLUS DE FEMMES AUTOCHTONES

Les femmes se concentrent davantage que les hommes dans la ville de Val-d'Or : elles forment 55,9 % de la population autochtone de Val-d'Or en 2006, contre 52,1 % dans l'ensemble de la zone d'influence.

20 % DE JEUNES AUTOCHTONES

Des jeunes adultes plus présents à Val-d'Or : en 2006, près d'un cinquième des jeunes de 20 à 24 ans de la zone d'influence habitent à Val-d'Or.

DÉFIS SCOLAIRES

Plus de la moitié de la population autochtone ne possède pas de diplôme : c'est le cas pour 54,4 % des femmes et 55,7 % des hommes de la zone d'influence territoriale du CAAVD en 2006.

La scolarité des femmes et des hommes est plus contrastée à Val-d'Or : dans la zone d'influence territoriale, 7,4 % des femmes possèdent une formation universitaire, contre 3,9 % des hommes, mais à Val-d'Or c'est le cas pour 12,3 % des femmes et aucun homme en 2006. De même, les femmes résidant dans la ville se retrouvent moins fréquemment sans aucun diplôme que dans l'ensemble de la zone d'influence (46,2% contre 54,4 %), alors que c'est plus souvent le cas chez les hommes (59,5 % contre 55,7 %).

DEUX FOIS PLUS DE FAMILLES AUTOCHTONES MONOPARENTALES

En 2006, 12,1 % des Autochtones vivant avec un de leurs enfants sont en situation de monoparentalité dans la zone d'influence, soit presque deux fois plus que dans la population québécoise en général (6,8 %).

PLUS DE 40 % DE LA POPULATION AUTOCHTONE CONSTITUÉE D'ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS DANS LA ZONE D'INFLUENCE DU CAAVD

FAIBLES INDICATEURS ÉCONOMIQUES POUR LA POPULATION AUTOCHTONE

Deux hommes autochtones sur cinq gagnent moins de 10 000 \$ par année à Val-d'Or : contrairement aux femmes, il est plus fréquent d'avoir un bas revenu chez les hommes qui résident dans la ville en 2005 que chez ceux de l'ensemble de la zone d'influence (41,5 % contre 33,2 %).

Des femmes plus nanties à Val-d'Or que dans l'ensemble de la zone d'influence : près de la moitié des femmes autochtones de Val-d'Or gagnent au moins 20 000 \$ par année en 2005 alors qu'elles représentent 36,7 % de la population de la zone d'influence.

De moins bons indicateurs économiques chez les hommes autochtones de la MRC La Vallée-de-l'Or : en 2006, à peine le tiers de ces hommes occupent un emploi (32,9 %), alors que leur taux de chômage atteint 23,9 %.

Des familles plus souvent à faible revenu à Val-d'Or que dans la zone d'influence territoriale : près du quart des familles de la ville sont dans cette situation en 2005, soit presque deux fois plus que dans l'ensemble de la zone d'influence territoriale du CAAVD (23,7 % contre 13,4 %).

MEILLEURS INDICATEURS ÉCONOMIQUES CHEZ LES FEMMES AUTOCHTONES

Des femmes autochtones nettement plus actives en 2006 qu'en 1996 dans la zone d'influence : leur taux d'activité a progressé de 8,5 points de pourcentage durant la période, mais il n'a pas encore dépassé la moitié des effectifs (46,5 %).

Les femmes en meilleure situation d'emploi que les hommes dans la ville de Val-d'Or : leur taux de chômage y est bien inférieur en 2006 (11,1 % contre 17,4 %) et leur taux d'emploi est un peu plus élevé (55,4% contre 53,5 %).

REVENUS D'EMPLOI EN CROISSANCE

Une progression de la part des revenus provenant de l'emploi : cette part s'est accrue de 6,1 % depuis 1995 dans la zone d'influence, pour atteindre 65,3 % en 2005.

FICHE D'INFORMATION

PROFIL SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DE LA POPULATION AUTOCHTONE À VAL-D'OR

Faits saillants tirés de **Cartographie sociale et économique de la population autochtone des villes du Québec. La ville de Val-d'Or et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or**. Rapport de recherche. Carole Lévesque, Philippe Apparicio, Martin Gagnon, Katharina Guth, Édith Cloutier et Josée Goulet. 2011. Cahier ODENA no. 2011-01. Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, Montréal. www.odena.ca

LANGUE AUTOCHTONE

Une langue maternelle autochtone prédominante dans la MRC La Vallée-de-l'Or : 46,9 % des résidants de la MRC ont une langue autochtone comme langue maternelle exclusive en 2006, soit presque autant que le français et l'anglais réunis.

Une langue autochtone de moins en moins parlée à la maison : seulement 6,1 % de la population de la zone d'influence territoriale du CAAVD parle le plus souvent une langue autochtone à la maison en 2006, alors que 63,1 % utilisent le français et 27 % l'anglais. Il s'agit d'une baisse de 23,8 % depuis 1996, alors que ce groupe s'est accru de 17,8 % dans l'ensemble de la province.

LA POPULATION AUTOCHTONE LA PLUS MOBILE AU QUÉBEC

Une population plus mobile que celle des Autochtones de l'ensemble du Québec : 43,8 % des individus de la zone d'influence territoriale du CAAVD ont changé d'adresse entre 2001 et 2006, contre 37,4 % pour l'ensemble des Autochtones de la province. À Val-d'Or, c'est plus de la moitié des personnes qui ont changé d'adresse durant la période (51,8 %).

Une faible augmentation de la sédentarité depuis 1996 : comme c'est le cas pour la population autochtone de la province, celle de la zone d'influence territoriale CAAVD habite plus souvent à la même adresse que cinq ans auparavant en 2006 qu'en 1996 (56,2 % contre 51,1 % en 1996).

QU'EST-CE LA ZONE D'INFLUENCE TERRITORIALE D'UN CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE ?

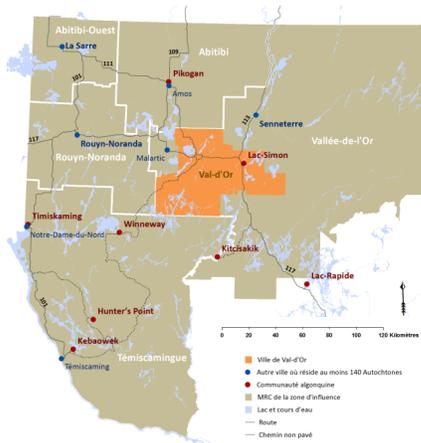
La zone d'influence territoriale d'un centre d'amitié autochtone est l'aire de distribution et de circulation de la population autochtone à l'intérieur d'un territoire donné. Ce territoire est déterminé selon plusieurs échelles : municipalité, agglomération, municipalité régionale de comté (MRC) et regroupement de MRC, et intègre, selon le cas, les villes, villages, communautés ou autres lieux de rencontre saisonniers ou permanents. Ce territoire est également traversé de nombreuses infrastructures. Cette zone d'influence territoriale est le théâtre d'un ensemble de relations de diverses natures (sociales, commerciales, économiques, etc.). À l'intérieur de cette zone, le centre d'amitié agit comme un pôle de convergence qui engendre une nouvelle mobilité ou circulation des individus. La zone d'influence se mesure à la fois sous l'angle démographique et sous l'angle des services offerts à la population concernée.

La portée spatiale d'un centre d'amitié autochtone

La présence d'un centre d'amitié autochtone dans une ville engendre une nouvelle dynamique territoriale pour la population autochtone de l'endroit et des environs. À partir des données du recensement canadien, nous proposons un nouvel agencement des données statistiques et spatiales relatives à la population autochtone résidant dans ces villes ou dans les communautés environnantes en matière d'identité, d'âge, de sexe, de situation socioéconomique, de langue et de mobilité.

4^{EME} PLUS VASTE ZONE D'INFLUENCE

Avec 64 450 km² en date du recensement de 2006, le territoire de la zone d'influence du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (qui correspond à celui de la zone d'influence du Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre) est le quatrième plus vaste au Québec.



Sources : Statistique Canada, recensement de 2006; ministère des Transports du Québec, 2011.

FICHE D'INFORMATION

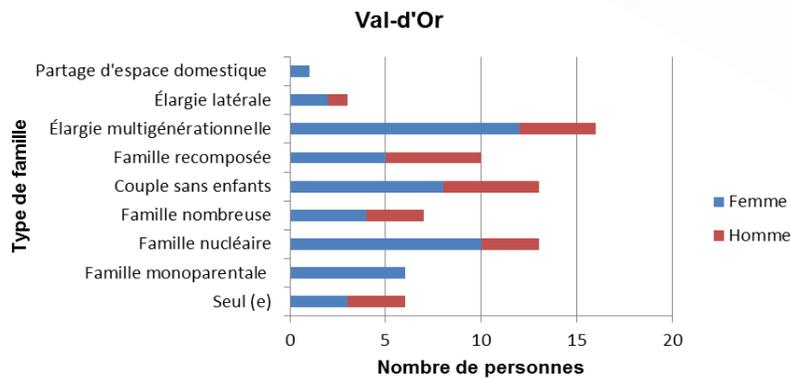
RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES DE L'ENQUÊTE RÉALISÉE AUPRÈS DE LA POPULATION AUTOCHTONE DE LA VILLE DE VAL-D'OR, MAI 2013 (échantillon = 88 personnes)



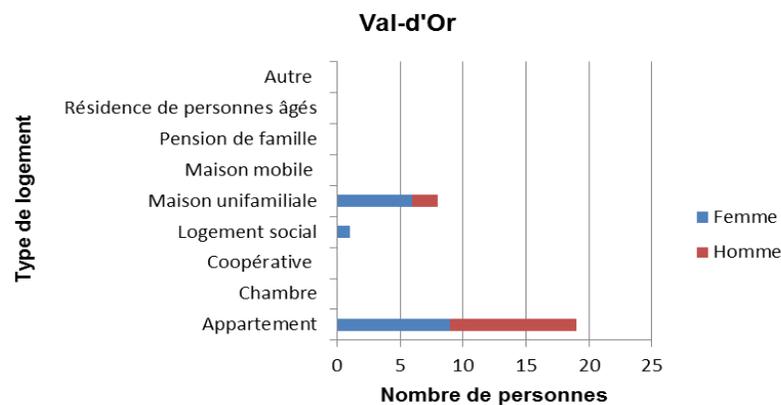
L'enquête provinciale de l'Alliance de recherche ODENA vise à recueillir des informations de première main sur les conditions de vie des Autochtones qui résident de manière permanente ou temporaire dans les villes du Québec. Ce document présente les résultats préliminaires de l'enquête en cours. Pour en savoir plus, consulter : <http://www.odena.ca/fr/recherche/enquete-provinciale-110/>.

Ménages

21 % des personnes rencontrées habitent avec leur famille élargie multigénérationnelle

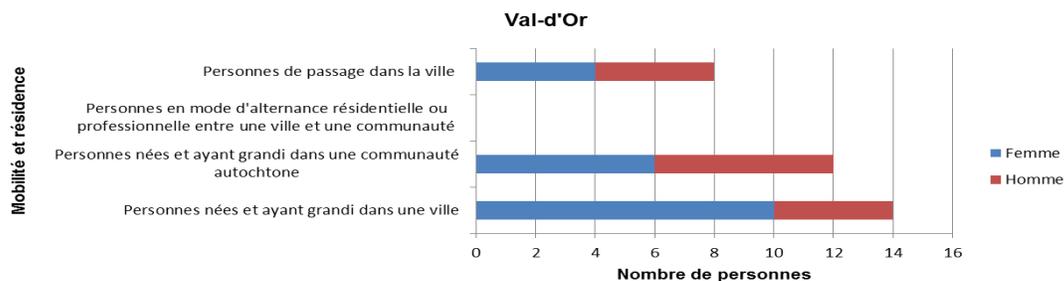


67 % des personnes habitent en appartement



Mobilité

41 % des répondants sont nés et ont grandi dans une ville

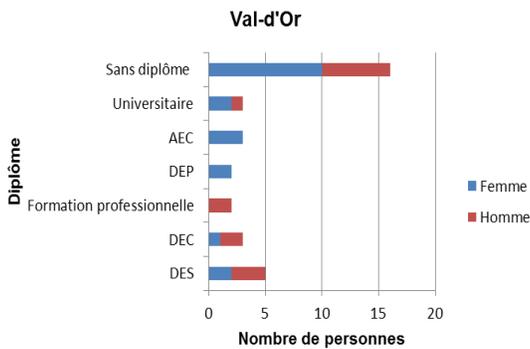


FICHE D'INFORMATION

RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES DE L'ENQUÊTE RÉALISÉE AUPRÈS DE LA POPULATION AUTOCHTONE DE LA VILLE DE VAL-D'OR, MAI 2013 (échantillon = 88 personnes)

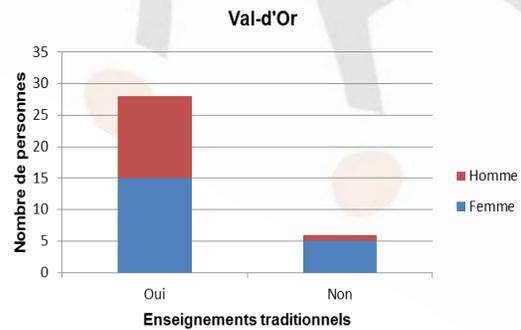
Diplomation

52 % des personnes détiennent au moins un diplôme



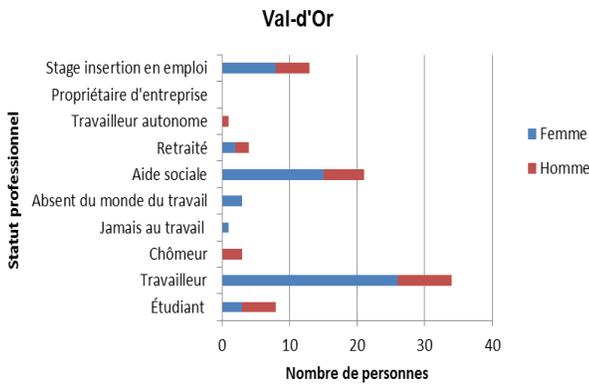
Savoirs traditionnels

82 % des répondants ont reçu des enseignements traditionnels



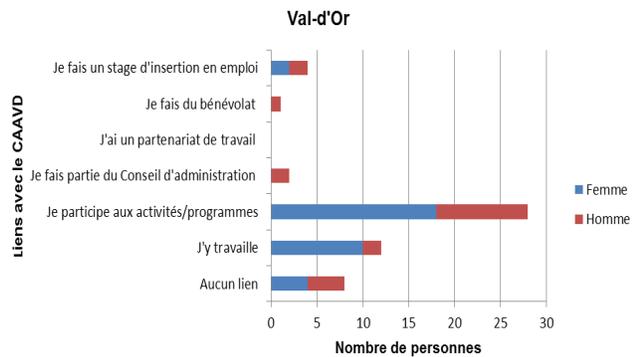
Statut professionnel

39% des personnes sont sur le marché du travail



Liens avec le CAAVD

85% des personnes rencontrées ont un lien avec le CAAVD



Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

Mis sur pied en 1974, le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or est un carrefour pour les multiples communautés urbaines et les communautés autochtones de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Son mandat est d'agir comme milieu de vie et d'ancrage culturel pour les Autochtones. Le Centre se voue au mieux-être, à la justice et à l'inclusion sociale des Autochtones, tout en favorisant la cohabitation harmonieuse avec les non-autochtones.

Annexe D : Fiches d'information sur Senneterre

FICHE D'INFORMATION

PROFIL SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DE LA POPULATION AUTOCHTONE À SENNETERRE

Faits saillants tirés de **Cartographie sociale et économique de la population autochtone des villes du Québec. La ville de Senneterre et la zone d'influence territoriale du Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre**. Rapport de recherche. Carole Lévesque, Philippe Apparicio, Martin Gagnon, Édith Cloutier et Rebecca Moore. 2011. Cahier ODENA no. 2011-05. Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, Montréal. www.odena.ca

LA POPULATION AUTOCHTONE À SENNETERRE

Une hausse importante des effectifs: la population autochtone à Senneterre a augmenté de 90 % entre 2001 et 2006, passant de 135 personnes à 235 pers. En 2006, la proportion de la population autochtone représente 8 % de la population totale de la ville, également en hausse.

Près de 5% de la population totale de la zone d'influence du CEAAS a une identité autochtone : les 6 535 Autochtones de la zone d'influence constituent 4,6 % de la population totale en 2006.

FORTE POPULATION MASCULINE

Une forte majorité d'hommes dans la population autochtone de Senneterre : les hommes représentent 61,7 % des effectifs de la ville en 2006, mais essentiellement chez les enfants de moins de 15 ans, où ils sont trois fois plus nombreux que les femmes.

MOINS DE JEUNES AUTOCHTONES AGÉS DE 15 À 24 ANS

Une baisse du nombre de jeunes adultes de 15 à 24 ans à Senneterre : leur nombre a diminué de moitié entre 1996 et 2006, alors qu'il s'est accru de 16,2 % dans l'ensemble de la zone d'influence du CEAAS.

DEUX FOIS PLUS DE FAMILLES AUTOCHTONES MONOPARENTALES DANS LA ZONE D'INFLUENCE DU CEAAS

Une proportion importante de familles monoparentales : en 2006, 12,1 % des Autochtones vivant avec un de leurs enfants sont en situation de monoparentalité dans la zone d'influence du Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre presque deux fois plus que dans la population québécoise en général (6,8 %). Par contre, dans la ville même de Senneterre, la proportion des familles monoparentales autochtones serait nettement inférieure à celle de la zone d'influence.

Les deux cinquièmes de la population formée d'enfants vivent avec au moins un de leurs parents : ils constituent 40,8 % de la population autochtone de la zone d'influence territoriale du CEAAS en 2006.

DÉFIS ÉCONOMIQUES POUR LA POPULATION AUTOCHTONE

De moins bons indicateurs économiques chez les hommes de la MRC La Vallée-de-l'Or : en 2006, à peine le tiers de ces hommes occupent un emploi (32,9 %) alors que leur taux de chômage atteint 23,9 %.

La plupart des personnes hors famille de Senneterre vivant sous les seuils de faible revenu en 2005 : elles constituent 90 % des effectifs de la ville, près du double du reste de la zone d'influence. À l'inverse, seuls 5,4 % des membres de familles de Senneterre se retrouvent dans cette situation. difficile.

MEILLEURS INDICATEURS ÉCONOMIQUES CHEZ LES FEMMES AUTOCHTONES

Des femmes autochtones nettement plus actives en 2006 qu'en 1996 dans la zone d'influence : leur taux d'activité a progressé de 8,5 points de pourcentage durant la période, mais il n'a pas encore dépassé la moitié des effectifs (46,5%).

REVENUS D'EMPLOI EN CROISSANCE

Une progression de la part des revenus provenant de l'emploi : dans la zone d'influence du CEAAS, cette part s'est accrue de 6,1 % depuis 1995 pour atteindre 65,3% en 2005.

FICHE D'INFORMATION

PROFIL SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DE LA POPULATION AUTOCHTONE À SENNETERRE

Faits saillants tirés de **Cartographie sociale et économique de la population autochtone des villes du Québec. La ville de Senneterre et la zone d'influence territoriale du Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre**. Rapport de recherche. Carole Lévesque, Philippe Apparicio, Martin Gagnon, Édith Cloutier et Rebecca Moore. 2011. Cahier ODENA no. 2011-05. Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, Montréal. www.odena.ca

LANGUE AUTOCHTONE

Une langue maternelle autochtone prédominante dans la MRC La Vallée-de-l'Or : 46,9 % des résidants de la MRC ont une langue autochtone comme langue maternelle exclusive en 2006, presque autant que le français et l'anglais réunis.

Une langue autochtone de moins en moins parlée à la maison : seulement 6,1 % de la population de la zone d'influence territoriale parle le plus souvent une langue autochtone à la maison en 2006, alors que 63,1 % utilisent le français et 27 % l'anglais. Il s'agit d'une baisse de 23,8 % depuis 1996, alors que ce groupe s'est accru de 17,8 %

UNE POPULATION AUTOCHTONE TRÈS MOBILE À SENNETERRE

Une population plus mobile que celle des Autochtones de l'ensemble du Québec : 46,3 % de la population autochtone de Senneterre a changé d'adresse entre 2001 et 2006, contre 37,4 % pour l'ensemble des Autochtones de la province.

Une faible augmentation de la sédentarité depuis 1996 : comme c'est le cas pour la population autochtone de la province, celle de Senneterre habite plus souvent à la même adresse que cinq ans auparavant en 2006 qu'en 1996 (53,5 % contre 51,1 % en 1996).

QU'EST-CE LA ZONE D'INFLUENCE TERRITORIALE D'UN CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE?

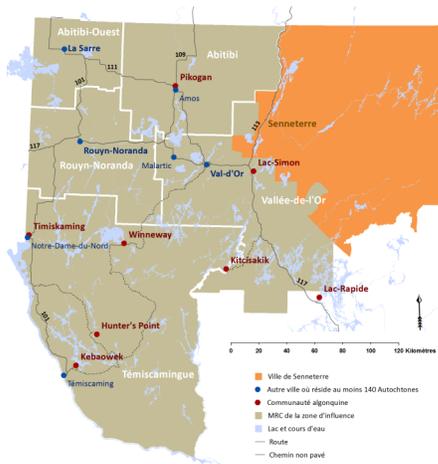
La zone d'influence territoriale d'un centre d'amitié autochtone est l'aire de distribution et de circulation de la population autochtone à l'intérieur d'un territoire donné. Ce territoire est déterminé selon plusieurs échelles : municipalité, agglomération, municipalité régionale de comté (MRC) et regroupement de MRC, et intègre, selon le cas, les villes, villages, communautés ou autres lieux de rencontre saisonniers ou permanents. Ce territoire est également traversé de nombreuses infrastructures. Cette zone d'influence territoriale est le théâtre d'un ensemble de relations de diverses natures (sociales, commerciales, économiques, etc.). À l'intérieur de cette zone, le centre d'amitié agit comme un pôle de convergence qui engendre une nouvelle mobilité ou circulation des individus. La zone d'influence se mesure à la fois sous l'angle démographique et sous l'angle des services offerts à la population concernée.

La portée spatiale d'un centre d'amitié autochtone

La présence d'un centre d'amitié autochtone dans une ville engendre une nouvelle dynamique territoriale pour la population autochtone de l'endroit et des environs. À partir des données du recensement canadien, nous proposons un nouvel agencement des données statistiques et spatiales relatives à la population autochtone résidant dans ces villes ou dans les communautés environnantes en matière d'identité, d'âge, de sexe, de situation socioéconomique, de langue et de mobilité.

4^{EME} PLUS VASTE ZONE D'INFLUENCE

Avec 64 450 km² en date du recensement de 2006, le territoire de la zone d'influence du Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre (qui correspond à celui de la zone d'influence du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or) est le quatrième plus vaste au Québec.



Sources : Statistique Canada, recensement de 2006; ministère des Transports du Québec, 2011.

FICHE D'INFORMATION

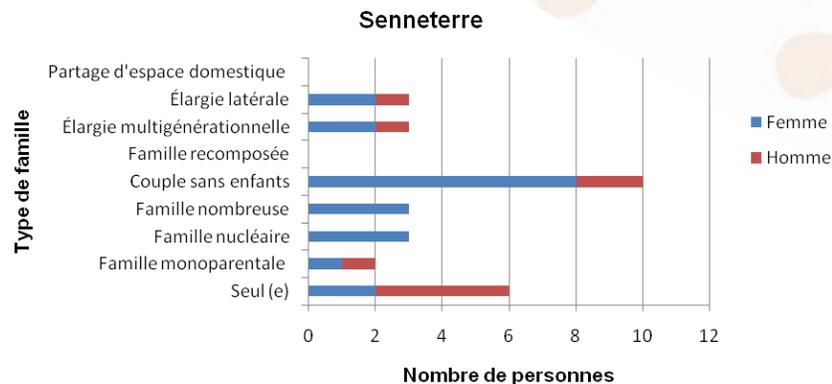
RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES DE L'ENQUÊTE RÉALISÉE AUPRÈS DE LA POPULATION AUTOCHTONE DE LA VILLE DE SENNETERRE, MAI 2013 (échantillon = 30 personnes)



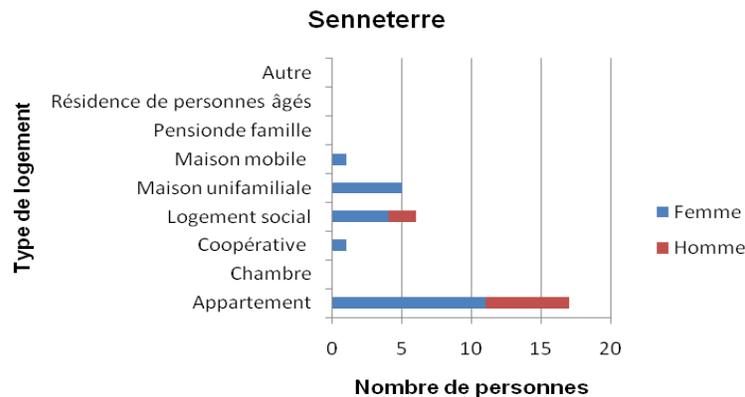
L'enquête provinciale de l'Alliance de recherche ODENA vise à recueillir des informations de première main sur les conditions de vie des Autochtones qui résident de manière permanente ou temporaire dans les villes du Québec. Cette fiche présente les résultats préliminaires de l'enquête en cours. Pour en savoir plus, consulter : <http://www.odena.ca/fr/recherche/enquete-provinciale-110/>.

Ménages

33% forment des couples sans enfants

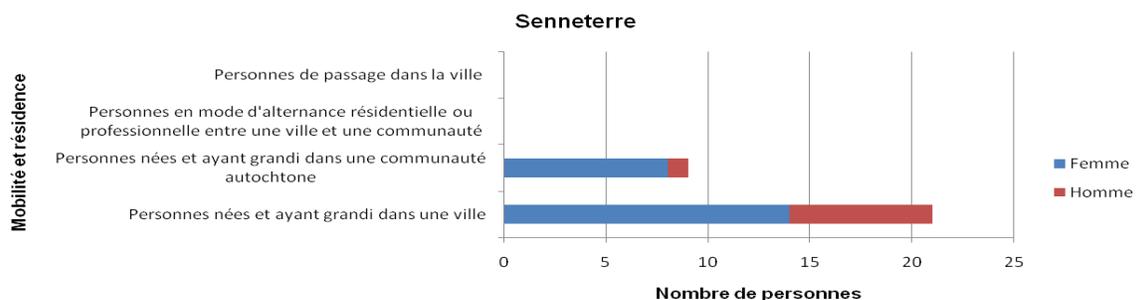


56 % habitent en appartement; 20 % habitent en logement social



Mobilité

70 % des personnes sont nées et ont grandi dans une ville

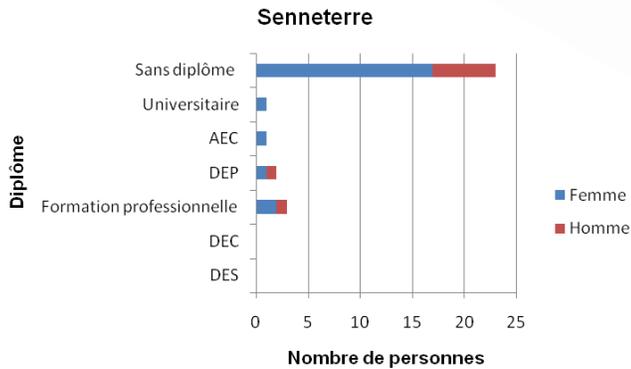


FICHE D'INFORMATION

RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES DE L'ENQUÊTE RÉALISÉE AUPRÈS DE LA POPULATION AUTOCHTONE DE LA VILLE DE SENNETERRE, MAI 2013 (échantillon = 30 personnes)

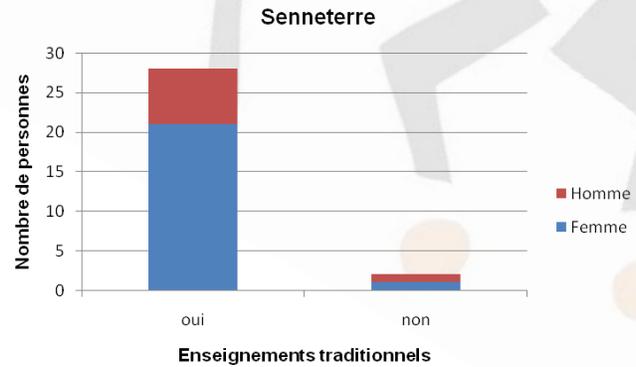
Diplomation

76 % des personnes n'ont pas de diplôme



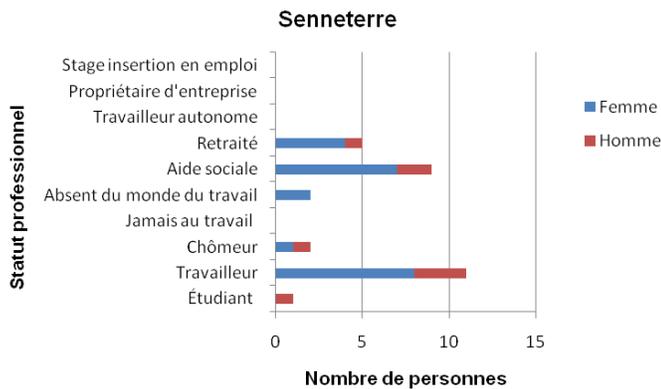
Savoirs traditionnels

93 % des répondants ont reçu des enseignements traditionnels



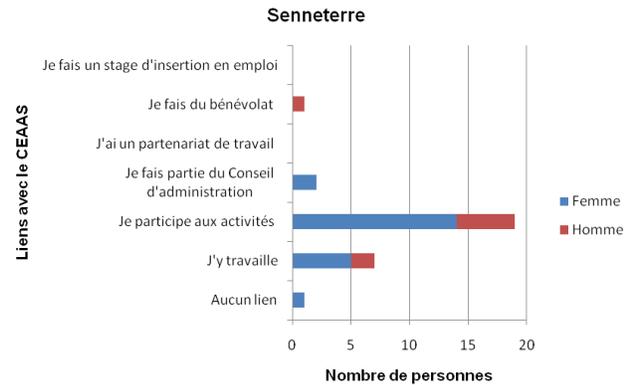
Statut professionnel

30 % des répondants sont des bénéficiaires de l'aide sociale
36 % sont sur le marché du travail



Liens avec le CEAAS

63 % participent aux activités/ programmes/services du CEAAS; 96 % ont des liens avec le CEAAS



Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre



Le CEAAS a ouvert ses portes en 1978 à la population autochtone établie dans la région de Senneterre. Il représente les Autochtones auprès de diverses institutions de la région et participe à l'établissement de relations harmonieuses entre Autochtones et allochtones ainsi qu'à la promotion des cultures autochtones. Le Centre propose des services d'hébergement et de liaison en santé, des services d'information et d'aiguillage, un service de dépannage et une soupe populaire, un soutien éducatif aux enfants d'âge préscolaire et un service linguistique.

Annexe E : Couverture médiatique

Un forum sur la vie autochtone urbaine



Par Marie-Hélène Paquin
Vendredi 10 janvier 2014 16:35:23 HNE

Lundi 24 mars 2014

VAL-D'OR - Le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or organise, le 30 janvier 2014, un forum sur les réalités autochtones en milieu urbain. Différents invités de tous les milieux participeront à cette journée qui s'inscrit dans la lignée des forums provinciaux sur le même sujet.

La journée «Émergence d'une société civile autochtone en ville – enjeux, défis et pistes de solution» aura lieu à la salle à usages multiples du pavillon des Premiers peuples de l'UQAT, à Val-d'Or, sur invitation seulement.

«C'est le regroupement des Centres d'amitié autochtone du Québec qui a initié ça, a indiqué Nathalie Fiset, chargée de projet au CAA de Val-d'Or. Dans les 10 villes où on retrouve des Centres d'amitié, on retrouvera un forum qui prendra une forme différente. Chaque centre y mettra ses couleurs.»

L'objectif de la journée sera de discuter des enjeux et défis liés à la présence d'Autochtones dans les villes et des pistes de solution. «On vise vraiment à unir les forces de tout le monde vers le mieux-être des Autochtones en ville», a spécifié Mme Fiset.

Tous pour un

Différents intervenants du monde municipal, du réseau de la santé et des services sociaux, du réseau scolaire, du milieu des affaires, des organismes communautaires, du monde économique ainsi que des décideurs cris prendront part à l'événement.

Les résultats des 10 forums québécois seront mis en commun et serviront à la tenue d'un forum international, en association avec l'alliance de recherche ODENA. «À Val-d'Or, ce sera une formule qui interpellera les différents partenaires, a fait savoir Mme Fiset. On veut renforcer ces partenariats.»

Panels, conférences et formule «Tout le monde en parle» font partie des activités prévues jusqu'à maintenant. Un dîner-conférence assuré par la professeure Carole Lévesque, de l'Institut national de recherche scientifique (INRS), portera pour thème «Enjeux et défis de l'émergence d'une société civile autochtone».

vécu dans la rue, Chantal Wabanonik.

L'événement organisé par le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or s'est tenu le 30 janvier et a regroupé environ 80 partenaires des milieux de l'éducation, de la santé, des services sociaux et de l'économie. En plus des conférences, les participants ont pu assister à l'activité de style *Tout le monde en parle*, où Mme Wabanonik agissait comme invitée.

«Son parcours de vie a été semé d'embûches et d'épreuves pour l'équivalent de 10 vies. Sa mère a vécu dans un pensionnat indien, alors Mme Wabanonik a vogué d'une famille d'accueil à une autre où elle a été abusée physiquement, psychologiquement et sexuellement. Entre la drogue, l'alcool, l'itinérance et la prostitution, elle a choisi de se sortir de cet enfer», a lu l'animatrice Édith Cloutier en signe de présentation.

«Je suis en phase de guérison et je milite pour Assaut sexuel secours. Quand j'ai voulu m'en sortir, je n'ai pas pu compter sur l'aide d'un organisme, mais je souhaite que ça change pour d'autres», a mentionné l'invitée, dont le parcours de vie sera raconté dans un documentaire d'Ève Lamont.

Itinérants, mais avant tout des humains

Questionnée par Mme Cloutier à savoir si le regard des gens sur les itinérants penchait davantage vers la compassion ou le mépris, Chantal Wabanonik a rappelé qu'il s'agissait avant tout d'êtres humains à part entière.

«J'ai vécu dans la rue et j'en ai côtoyés. Derrière chaque personne se cache de la souffrance. Les gens voient le physique des itinérants, mais pas les bagages qu'ils portent sur leurs épaules», a-t-elle dénoncé.

«Nous sommes plusieurs à travailler à les sortir de la rue, mais ce n'est pas facile. L'itinérance n'arrive pas du jour au lendemain. Tu ne décides pas de lâcher femme et enfants pour aller vivre dehors», a pour sa part fait valoir la directrice générale de La Piaule, Véronique Gagné.

Des liens à créer

Un des autres invités, Paul-Antoine Martel, a quant à lui souligné le chemin à parcourir pour rapprocher les peuples.

«Les gens qui causent le racisme n'ont aucun lien avec les Autochtones. On se rend compte qu'il y a peu de points de rencontre entre nous, et pourtant nouer des liens émotifs permettrait d'apprendre à se connaître et à comprendre nos différences», a-t-il estimé.

Présence autochtone en milieu urbain : Senneterre, un exemple de bonnes relations?

Mise à jour le jeudi 30 janvier 2014 à 18 h 38 HNE



Wanda Crépeault-Etapp

La bonne cohabitation avec les Autochtones en milieu urbain préoccupe les acteurs du milieu de Senneterre.

Toute la journée de jeudi, au Pavillon des Premiers Peuples de Val-d'Or, s'est tenue une rencontre de réflexion et d'échange sur cet enjeu. Les panélistes et invités ont exposé leurs défis et présenté leurs pistes de solutions pour améliorer la participation citoyenne des Autochtones en ville.

Parmi eux se trouvaient des élus, des représentants autochtones et des intervenants communautaires de Senneterre venus faire part de leur réalité.

Entre 2001 et 2006, la population autochtone de Senneterre a presque doublé, passant de 135 individus à 235. Selon l'Alliance de recherche Odana, près de 70 % d'entre eux sont nés et ont grandi dans une ville.

Selon le maire de Senneterre, Jean-Maurice Matte, la population autochtone de sa municipalité est différente de celle de Val-d'Or. Notamment par sa faible mobilité. « Les Autochtones, à Senneterre, c'est des Autochtones qui sont bien ancrés, qu'on connaît bien, dit-il. On connaît bien les familles. Tandis qu'à Val-d'Or, bien qu'il y en ait beaucoup d'établissements, il y en a beaucoup de passage, pour le commerce. »

« Aujourd'hui, on est mieux connus, puis quand on est mieux connus, on est mieux appréciés », confirme Louis Bordeleau, qui est né à Senneterre et a travaillé au Centre d'amitié autochtone de l'endroit pendant 30 ans.

L'homme de la nation Crie constate une amélioration dans les rapports entre Autochtones et allochtones à Senneterre. Toutefois, les enjeux sociaux se comparent à ceux de Val-d'Or. « Il y a des problèmes de logement, il y a des problèmes en éducation, puis la pauvreté », énumère-t-il.

Wanda Crépeault-Etapp, jeune Crie de 19 ans de Senneterre, s'est toujours bien intégrée dans son milieu. Elle souhaite devenir un exemple pour donner confiance à d'autres Autochtones vivant en ville. « C'est là que ça commence, à la base, c'est sur l'identité, estime-t-elle. Ensuite, c'est là qu'on va pouvoir, justement, entreprendre d'autres projets, puis qu'on va être plus confiants, justement de ce qu'on est. »



odena

ARUC-CURA

Les Autochtones et la ville au Québec :
identité, mobilité, qualité de vie et gouvernance



REGROUPEMENT
DES CENTRES D'AMITIÉ
AUTOCHTONES DU QUÉBEC